



**CONSEIL INTERNATIONAL  
DES BOIS TROPICAUX**

**COMITÉ DU REBOISEMENT  
ET DE LA GESTION FORESTIÈRE**

Distr.  
Générale

CRF(XLVI)/2  
27 septembre 2012

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

QUARANTE-SIXIÈME SESSION  
5 – 10 novembre 2012  
Yokohama (Japon)

**RAPPORT SUR LES PROJETS ET AVANT-PROJETS ACHEVÉS**

**DANS LE DOMAINE DU REBOISEMENT ET DE LA GESTION FORESTIÈRE**



**RAPPORT SUR DES PROJETS ET AVANT-PROJETS ACHEVÉS DANS LE DOMAINE DU  
REBOISEMENT ET DE LA GESTION FORESTIÈRE**

• **PROJETS ACHEVÉS**

**(1) PD 32/99 Rev.2 (F) Aménagement forestier productif pour la réserve rurale de  
Guaviare (Colombie)**

Budget et sources de  
financement :

Budget total :		US\$	1 682 383
Budget OIBT :		US\$	618 969
Gouvernement du Japon :	US\$	588 969	
Gouvernement des États-Unis. :	US\$	30 000	
Gouvernement de Colombie, initialement :		US\$	373 800
Gouvernement de Colombie, (durant suspension, de 2004 à 2008)		US\$	689 614

Agence d'exécution : Corporation du développement durable d'Amazonie  
septentrionale et orientale (Corporación para el Desarrollo  
Sostenible del Norte y Oriente Amazónico, CDA)

Approuvé par le Conseil à la Session CIBT XXVII, novembre 1999, Yokohama (Japon)  
session :

Date de lancement et durée septembre 2001 / 36 mois  
proposée :

Nouvelle date approuvée de fin  
de projet : Septembre 2010 (CRF XLII)

Le projet est resté suspendu par l'OIBT de 2006 à 2010, étant exécuté par l'AE avec des ressources provenant du Fonds d'indemnisation environnementale du ministère de l'environnement, du logement et de l'aménagement du territoire.

**I. Introduction**

Le département colombien de Guaviare possède une superficie totale de 5 485 km<sup>2</sup>, dont 51,3 % correspondent à la réserve forestière nationale créée en 1959, 19,2 % étant des réserves indiennes autochtones, 22,2 % se composant de réserves forestières et de parcs nationaux et de 7,3 % constituant des zones soustraites de la réserve forestière et affectées à l'installation d'agriculteurs.

La vocation forestière de la zone du projet a été reconnue, toutefois, différentes politiques publiques encourageant l'établissement de colons sur les terrains inoccupés, les réglementations prévoyant que l'accession à la propriété des sols est accordée sous réserve du défrichage d'au moins 75 % de la superficie forestière demandée.

Dans ces conditions, technologiques et institutionnelles, un élevage extensif a gagné l'ensemble de la région ; ce mode d'élevage qui ne tire pas parti des conditions climatiques, forestières et biologiques viables dans cette région, a causé d'énormes dégâts à des ressources vitales, en offrant des produits de qualité douteuse et de très faible valeur marchande, tandis que la production de bois d'œuvre pourrait engendrer de meilleurs et plus nombreux bénéfices, en revalorisant les terres forestières et en luttant ainsi contre le processus de reconversion des forêts en pâturages pour le bétail.

**II. Objectif du projet**

La raison principale de ce projet s'inscrit dans un contexte économique qui peut à son tour générer d'importants effets positifs sur le plan social et environnemental. Pour l'essentiel, il vise à trouver des activités productives différentes et complémentaires dans chaque unité agricole familiale (UAF). Il essaie d'accroître et de diversifier la production rurale grâce à des systèmes forestiers différents dans chaque UAF.

Il cherche également à faire que les services deviennent une source de revenu pour les familles rurales et une incitation à mieux gérer les sols, l'eau, la biodiversité et l'atmosphère. Il cherche à introduire progressivement de nouveaux éléments productifs sans mettre un coup d'arrêt aux systèmes actuels et aux revenus des ménages. Ainsi, l'objectif général du projet est de parvenir à la protection et à la requalification des terres forestières en Amazonie.

### III. Réalisations et produits du projet

Le projet a été fructueux dans ses produits. Lors de la dernière réunion de son comité directeur, a été présenté un tableau de 6 pages où l'on trouve décrits 22 produits différents du projet, tous liés aux résultats et activités initialement prévus : documents techniques, cartes, brochures, photocopiés de cours, affiches, matériaux didactiques en général et matrices agroforestières pour chacune des fermes des 31 participants, sélectionnés parmi près de 200 familles ayant bénéficié de formations.

### IV. Résultats et impacts

La situation économique du département de Guaviare, à la suite de l'action pressante de l'État colombien contre les cultures illicites et des faibles rendements générés par l'élevage extensif, était telle que les populations rurales ont cherché à mettre en place des modes de production différents qui assurent leur survie.

Il convient de mentionner les résultats remarquables obtenus dans les huit meilleures parcelles des bénéficiaires, appartenant au groupe des 31, où les plans de travail menés pour implanter la culture de l'hévéa ont été guidés par le projet et soutenus par des ressources de la société CDA.

**Les produits du projet peuvent être énumérés comme suit :**

**1. Formations : Les connaissances théoriques et pratiques de différentes formes de production forestière ont eu un effet non seulement sur les bénéficiaires directs du projet mais aussi sur d'autres producteurs, qui se voient désormais capables de diversifier leur production sans épuiser les ressources disponibles sur leurs fermes, tout en engendrant des marges bénéficiaires notables.** Cela peut être considéré comme un point de départ pour consolider la récupération des terres dégradées dans la zone de réserve agricole amazonienne de Guaviare (ZRCG).

**2. Projets productifs : Le développement de projets forestiers individuels a pris en compte les possibilités offertes et le potentiel mis en évidence dans chaque ferme.** Les producteurs ont considéré les options de production reposant sur la gestion des forêts ou complémentaires à la production forestière comme éléments de valorisation générateurs d'un « fonds de roulement » dans leurs unités de production.

**3. Pratiques agro-forestières : les essences retenues pour les systèmes agroforestiers et forestiers l'ont été en fonction de critères unifiés reposant sur l'expérience de l'agence d'exécution, celle de la CDA, et les évaluations systématiques effectuées avec les participants au projet.** Les résultats économiques et écologiques obtenus au terme des essais pilotes laissent la voie ouverte pour continuer de construire des alternatives viables articulées sur l'agroforesterie.

**4. Inventaire forestier et plan des récoltes forestières : les zones susceptibles d'entrer en activités d'exploitation forestière légale sont celle d'écosystèmes naturels rélictuels et l'offre de bois en est faible ou très faible.** La pratique elle-même n'est pas financièrement viable, ce qui a conduit à conclure que ce type d'opération devait être optimisé et / ou remplacé par le recours à la production non ligneuse, voire à la valorisation des services environnementaux.

**5. Gestion et forestière et plans de mise en œuvre : 27 plans ont été dressés, 6 d'entre eux portent sur la culture de l'hévéa et sont en exploitation et les 21 restants sont des projets achevés, dont la continuation est subordonnée aux démarches nécessaires à leur financement.**

**6. Cartographie régionale : les contributions cartographiques du projet sont utiles en complément du rôle des municipalités consistant à réglementer l'occupation et l'affectation des sols, et les données cartographiques sont exploitées dans les travaux de l'Autorité environnementale.** Des données inédites et jusqu'alors inexistantes ont été produites pour la région.

**7. Règles d'occupation des sols : incidemment, il est devenu évident que la réglementation au niveau régional est encore très générique, qu'elle prend la forme de processus transverses confiés**

**aux collectivités territoriales.** Mais en dépit de ce contexte, le projet a abouti à l'identification d'options viables d'occupation des sols, en application directe des résultats des essais pilotes, ce qui constitue une contribution à la gestion territoriale aux plans local et régional.

**8. Participation des bénéficiaires : grâce aux formations dispensées, cette participation a eu lieu grâce à une relation plus étroite entre le personnel du projet et ses bénéficiaires, ce qui, dans une large mesure, a facilité le travail d'exécution d'autres programmes dans les fermes, programmes qui réclamaient un engagement fort.**

## **V. Acquis d'enseignement et pérennisation**

### a) Définition et conception du projet

Pour parvenir à une identification correcte et efficace de l'éventail des productions possibles, le bénéficiaire doit préalablement recevoir un soutien qui lui fait aborder les rudiments de la technique et appréhender les déterminants économiques et environnementaux. Il devrait également être encouragé dans la voie de l'acceptation sociale et poussé à devenir bénéficiaire actif afin de renforcer le processus et d'augmenter le taux de réussite des activités prévues.

Le projet a produit des expériences importantes, dont celle de projets individuels de production forestière, le choix des espèces entrant dans les systèmes agroforestiers et forestiers ; les résultats obtenus à partir des essais pilotes sont considérés comme expériences devant fournir l'assise d'un rétablissement des terres dégradées dans la zone de réserve agricole amazonienne de Guaviare (ZRCG).

Bien que dans le département du Guaviare, les technologies de pointe ne soient que faiblement appliquées dans l'installation et la conduite des plantations forestières, les itinéraires empruntés par ces projets et les connaissances acquises dans d'autres endroits visités dans le cadre du projet, sont devenus un élément important mettant en évidence le fait que les rendements sont directement liés à des interventions sylvicoles correctement effectuées. Il faut noter la nécessité d'augmenter la superficie d'implantation car une ou deux hectares ne produisent pas des bénéfices qui suffisent à assurer les moyens d'existence des familles.

### b) Questions opérationnelles

La méthode consistant à déléguer la mise en œuvre directe de programmes de cette nature à des organismes dont c'est le rôle institutionnel et qui disposent des compétences techniques requises, comme c'est effectivement le cas de la CDA, s'est avérée fructueuse, au regard notamment des fonctions d'autorité environnementale de cette société qui prévoient la mise en évidence de l'éventail des options de production.

Certains aspects ont permis la détermination de questions opérationnelles, conduisant à la réalisation des résultats obtenus dans le projet : l'expérience spécifique de la réalisation de projets de développement dans cette région, les contrats de souscription de responsabilité avec le participant au projet, et la gestion des ressources dans le cadre d'un mécanisme sécurisé.

Lorsque les projets sont mis en œuvre et les ressources mises à disposition en monnaie internationale, comme c'est le cas, les contrats doivent être prévus pour être payés en fonction du taux de change réel au moment des opérations de change. En outre, devraient être mises de côté les ressources indispensables aux opérations et activités d'ordre administratif, comme dans le cas de l'audit financier.

## **VI. Remarques de conclusion**

### Schéma conceptuel

Le projet a fourni des outils de base à un groupe d'agriculteurs afin de faire des ressources forestières une alternative viable à la production agricole dans la ZRCG. Cela a généré un sentiment d'appropriation chez la population cible à l'égard des forêts. Cela pourrait produire des conditions adéquates pour que cette population propose elle-même ses propres conceptions du développement durable.

### Exécution

Les chances de l'utilisation des forêts sont liées à l'augmentation des niveaux d'efficacité, ce qui suppose la proposition de systèmes de production autre que la récolte de bois de mode conventionnel.

Le développement des compétences en matière de gestion forestière a mis en valeur les savoirs empiriques des bénéficiaires, pour qui les différentes modalités de production forestière ne sont pas totalement inconnues.

Les activités du projet ont produit des retombées positives importantes, tant au plan social qu'écologique, ces retombées se traduisent par le degré d'intérêt que le projet a suscité chez les bénéficiaires. Des progrès ont été réalisés dans l'acceptabilité sociale de l'aménagement du territoire comme outil valable de gestion autonome au service des projets de vie des familles rurales.

#### Organisation et administration du projet

Dans les activités, l'on a pu constater une implication des utilisateurs qui peut être qualifiée de très encourageante, s'agissant notamment des formations, menées en grande partie dans le cadre de systèmes d'application pratique. On a constaté un intérêt prononcé pour le soutien et la mise en œuvre des travaux dans les fermes comme pour les travaux de zonage, d'inventaire et de conduite des plantations. La réceptivité, le soutien et la participation du groupe des intervenants dans la production ont été rendus possibles par le respect des engagements pris par l'AE, à tel titre que cet aspect devrait être mis en avant dans le développement des activités futures. Bien que l'on puisse parler d'une évolution dans l'attitude des bénéficiaires s'agissant de la mise en œuvre des activités proposées par le projet, il n'est pas possible de faire un bilan du renforcement des capacités ni celui d'un changement effectif d'attitude chez les participants sur cette brève période d'exécution du projet, mais le résultat sera probablement positif sur le long terme.

**(2) PD 165/02 Rev.3 (F) Conservation de la diversité biologique par le recours à des pratiques de gestion forestière durable (Malaisie)**

Budget et sources de financement:

Budget total:		US\$	1 231 612
Budget OIBT:		US\$	526 401
Gouvernement du Japon (MoFA):	US\$	466 401	
Gouvernement des Etats-Unis.:	US\$	50 000	
Gouvernement de Norvège:	US\$	10 000	
Gouvernement de Malaisie:		US\$	568 891
NGO:		US\$	136 320

Agence d'exécution: Institut de recherche forestière de Malaisie (FRIM)

Approuvé au: Session CIBT XXXV, novembre 2003, Yokohama (Japon)

Date de lancement et durée: juin 2007 / prévue : 36 mois; réelle : 50 mois

### **I. Introduction**

Le projet a été approuvé par le Conseil à sa trente-cinquième session en novembre 2003 et son financement intégral fut octroyé lors de la même session. La convention réglementant l'exécution de ce projet a été signée le 22 septembre 2004 et le premier décaissement de fonds a été opéré le 17 mai 2006. Cependant, le projet a débuté en Juin 2007 avec le projet PNUD-FEM (MAL/04/G31) destiné à intégrer les données écologiques et économiques dans un modèle d'optimisation de la planification forestière ainsi que le financement du FEM. Une prolongation de 24 mois de la durée du projet a été accordée par l'OIBT pour atteindre pleinement ses objectifs.

### **II. Objectif du projet**

Ce projet visait à conserver la biodiversité grâce à la formulation d'outils perfectionnés permettant d'intégrer le paramètre de la biodiversité dans les décisions aménagistes ayant la forêt pour objet. Ses objectifs spécifiques étaient les suivants : a) élaborer des méthodes perfectionnées d'évaluation de la biodiversité et acquérir une meilleure intelligence des impacts que les modes d'intervention sylvicole ont sur celle-ci ; b) élaborer des modèles perfectionnés au niveau des peuplements qui permettront de prédire les retentissements des systèmes de gestion forestière sur la biodiversité ; et c) renforcer les capacités des acteurs concernés dans les régions tropicales et diffuser les outils et techniques élaborés par le projet.

### **III. Réalisations et produits du projet**

#### **Produit 1.1: Détermination de la valeur des refuges locaux pour la restauration de la biodiversité.**

Restauration de la biodiversité dans les forêts exploitées adjacentes à six réserves de jungle vierge de différentes tailles a été évaluée. Le tri des échantillons et leur identification ont été suivis de plusieurs discussions techniques et analyses de groupe avec des collaborateurs internationaux. Les résultats de ces analyses ont été présentés lors d'un séminaire interne en septembre 2011.

### **Produit 1.2: Méthodes d'évaluation de la biodiversité des forêts.**

Des parcelles d'évaluation de la biodiversité dans les forêts exploitées et non exploitées ont été créées dans les forêts parcourues par les coupes appartenant au massif Perak Integrated Timber complex (PITC) et dans la forêt domaniale classée de Upper Belum en vue d'un suivi permanent de de longue durée. En plus de mesurer la diversité et l'abondance des huit taxons sélectionnés, ont également été effectuées des évaluations de dommages à l'habitat dans les parcelles d'étude et sur des transects. Les causes des dégâts ont été identifiées comme étant les extractions de bois, l'érosion des sols, les pistes de débardage, l'exploitation forestière et la construction de parcs à grumes.

Les outils d'évaluation de la biodiversité ont été examinés par un Groupe consultatif international. Le manuel a été testé et révisé par des gardes forestiers malaisiens et des responsables.

### **Produit 2.1: modèles statistiques mettant en corrélation la biodiversité, la typologie forestière et les caractéristiques des forêts**

Les modèles statistiques qui concernent la biodiversité mise en corrélation avec la typologie et les caractéristiques des forêts ont été élaborés et testés sans vérification. Un modèle prédictif de biodiversité au niveau des peuplements forestiers n'a été mis au point qu'en fin de projet.

### **Produit 3.1: Personnel formé à l'emploi des outils d'évaluation de la biodiversité et des modèles de gestion forestière élaborés par le projet.**

Un manuel d'évaluation rapide de la biodiversité a été rédigé pour accompagner les utilisateurs pas à pas dans les modalités des mesures et relevés devant être effectués sur certains groupes taxonomiques de la biodiversité : les fourmis, les macro-invertébrés aquatiques, les chauves-souris, les oiseaux, les bousiers, les abeilles sans dard, les papillons, les arbres et les plantes dans les forêts tropicales. Les formations pratiques des agents homologues et l'enseignement de formations structurées aux acteurs visés par le projet ont été menés à bien

### **Produit 3.2: Site Web présentant les matériaux issus du projet (p. ex., rapports, corps de données, logiciels et guides pratiques du modèle) pouvant être consultés par toutes les parties**

Un site Web sur l'état des réalisations du projet et ses produits, qui peuvent être évalués par tous les intéressés a été développé et a recueilli des commentaires favorables de la part de ces derniers.

Sur les 3 objectifs du projet seulement 2 ont été livrés à leur meilleur niveau car le renforcement des capacités n'a pas été privilégié avant la fin du projet en raison de nombreux retards dans le travail de terrain ainsi que dans les analyses. Le projet n'a guère avancé dans la réalisation des résultats de renforcement des capacités. Il est cependant intéressant de noter qu'il a publié divers rapports techniques en vue d'une meilleure évaluation de la biodiversité dans les forêts de production.

Il s'agit des suivants:

- Une évaluation rapide de la biodiversité (RBA)
- Une étude de six (6) jungles vierges (VJR)
- Modèle de capacité de régénération forestière
- Modèle de prédiction de la biodiversité recourant à des techniques d'échantillonnage différentes
- Études d'évaluation économique
- Étude hydrologique portant sur les bassins versants
- Coût du traitement des eaux potables
- Étude sur les infrastructures de loisir (usage passif, nouveaux parcs, étude des coûts de déplacement)
- Une étude des produits forestiers non ligneux (PFNL)
- Protocole de récolte forestière – sélection des arbres
- Outil de planification des récoltes forestières

- Base de données webmatique

Le projet a également publié un livre intitulé « Of Ants, Water and Man » (Des fourmis, des eaux et de l'Homme), 6 et bientôt 7 numéros de son bulletin d'information et le manuel de RBA. En outre, le projet a publié quatre articles dans des revues spécialisées et a remis plusieurs autres documents pour publication. Il y a eu un examen approfondi par des présentations à des ateliers où étaient conviés les intervenants, un Groupe de travail technique et des IAP (forums ayant pour intervenants des chercheurs malaisiens et internationaux de renom. Les différents intervenants ont débattu des méthodes et résultats présentés, les ont affinés et en général acceptés et approuvés.

#### **IV. Résultats et impacts**

Le projet a mené à bien un certain nombre d'études dont plusieurs produits ont pris la forme de manuels, méthodes, résultats et modèles. Toutes les études ont été jugées pertinentes et potentiellement bénéfique à une meilleure gestion de la biodiversité dans les forêts de production. Le projet a donné plusieurs produits collectivement désignés comme « la trousse à outils Perak » laquelle a été présentée lors d'un atelier régional en juin 2012 en présence du ministre malaisien des Ressources naturelles et de l'environnement et du Premier ministre chef de l'Etat malaisien du Perak.

Tout au long du projet, l'Institut de recherche forestière de Malaisie (FRIM) n'a cessé d'être directement intéressé dans le projet car celui-ci est tout à fait conforme à sa mission consistant à planifier et à mettre en œuvre la recherche au service du développement du secteur forestier et de la conservation des ressources forestières. De même, les collaborateurs internationaux sont directement intéressés dans la prestation de leurs services techniques au service de la mise au point conjointe de nouveaux outils et méthodes. Plusieurs formations pratiques dans le cadre du renforcement des capacités ont été menées en particulier dans les domaines de l'évaluation rapide de la biodiversité.

Le Malaysian Timber Certification Council (MTCC) a fait une remarque positive sur le recours à la RBA dans la certification des forêts. Le MTCC est en effet à même de se doter d'outils et de nouvelles méthodes dans le cadre de son système malaisien de certification du bois (Timber Certification Scheme) sous réserve de l'approbation de ses acteurs et du MTCC. Le ministère des Forêts de Malaisie péninsulaire a également exprimé sa volonté d'adopter un certain nombre de taxons devant être utilisés comme indicateurs lorsque son Conseil supérieur (MAJURUS) en aura adopté le principe. Le projet a été exécuté dans le respect des orientations de la politique de l'OIBT en matière de Critères et Indicateurs de la gestion durable des forêts. Il a également contribué à renforcer la ligne directrice de l'OIBT-UICN relative à l'évaluation de la biodiversité en vue de la certification forestière.

#### **V. Acquis d'enseignement et pérennisation**

Le projet a été largement reconnu dans la péninsule de Malaisie et a réalisé de produits considérables. Un certain nombre d'enseignements se dégagent de l'exécution de ce projet, à savoir :

- Il est à présent généralement admis que toutes stratégies efficaces de conservation de la biodiversité se doivent de comporter non seulement un système de zones protégées, mais aussi d'intégrer des considérations de biodiversité dans la gestion des forêts de production de bois, et tout particulièrement celles qui jouxtent les aires protégées.
- Les projets mobilisant un personnel scientifique ou des chercheurs affectés à des projets de recherche ouverte ont besoin de contrats qui spécifient la livraison de leurs résultats dans des délais précis convenus à l'avance. À l'inverse, les projets de recherche ciblés devraient quant à eux être conçus avec un calendrier plus ouverts et les rémunérations des chercheurs devraient être fonction des produits finals attendus.
- Un projet de cette taille et de cette complexité doit être dirigé par un chef de projet expérimenté, affecté au projet à temps plein afin d'assurer la focalisation sur les objectifs et la cohérence entre différents éléments du projet.
- Les projets de recherche comportant un volet de renforcement des capacités qui sont réalisés par un établissement à vocation scientifique devrait prévoir la création d'un centre de renforcement spécifique des capacités de sorte que les besoins dans ce domaine soient adéquatement mise en compte. Pareil

centre de renforcement des capacités devrait être mis en place dès le début du projet de sorte que ce processus soit mené en continu à l'appui de la recherche pendant toute la durée du projet.

Ce projet de recherche ciblée ayant été le premier de ce type dans le monde tropical il a rencontré un nombre incalculable d'obstacles qui ont largement influé sur les délais de livraison de ses résultats ainsi que sur le renforcement des capacités que le projet a néanmoins réussi à mener à bien. Il n'en a pas moins servi de plate-forme d'apprentissage large à toute une équipe en sus des agents de sa mise en œuvre, dont le ministère des forêts, de par sa complexité même, qui exigeait plus de temps et un financement plus important pour sa mise en œuvre complète et de meilleure qualité.

Les différents modèles et manuels produits n'ont pas encore été rendus opérationnels. Sachant que des quantités importantes d'informations et de connaissances ont été produites par le projet, des efforts supplémentaires doivent être consentis pour élargir les connaissances et dégager les enseignements de ce projet de la part des parties prenantes concernées dans l'intérêt de la pérennisation de ses acquis.

## **VI. Remarques de conclusion**

En dépit du retard pris dans l'achèvement des activités du projet, les chercheurs dévoués du FRIM ont effectué un grand nombre d'études qui à long terme pourront aider le secteur forestier à intégrer les questions de biodiversité dans leur planification.

Sachant que le Secrétariat de l'OIBT a reçu le rapport d'achèvement et plusieurs rapports techniques, ainsi que le dernier rapport d'audit, le Comité souhaitera peut-être déclarer ce projet achevé.

(3) PD 276/04 Rev.2 (F) **Nouvel Atlas mondial des mangroves pour la conservation et la restauration des écosystèmes de la mangrove (Mondial-Japon)**

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	733 950
Budget OIBT :	US\$	430 920
Gouvernement du Japon :	US\$	430 920
ISME :	US\$	93 530
Autres (FAO, UNU, UNESCO, UNEP-WCMC, et autres), y compris en nature :	US\$	209 500
Financement supplémentaire :		
Programme de travail OIBT (PP-A/35-139A)	US\$	43 252
Gouvernement des Etats-Unis	US\$	50 000

Agence d'exécution : *International Society for Mangrove Ecosystems (ISME)*

Approuvé par le Conseil à la session : Session CIBT XXXVII, décembre 2004, Yokohama (Japon)

Date de lancement et durée : août 2005 / prévue : 24 mois ; réelle : 168 mois

Nouvelle date approuvée de fin de projet : décembre 2011 (CRF XLIV)

## I. Introduction

Ce projet a été conçu pour produire un atlas des mangroves illustrant l'étendue des ressources de la mangrove dans le monde entier et évaluer les changements qui apparaissent dans les mangrove depuis la date de publication d'un précédent atlas en 1997. Le projet a été mis en œuvre par l'ISME avec le soutien d'un groupe de partenaires (OIBT, la FAO, l'UNU-INWEH, l'UNESCO, le PNUE-WCMC, TNC). Comme expliqué en détail dans les rapports d'étape aux sessions précédentes du Comité, l'achèvement de ce projet a été retardé et l'OIBT lui a accordé plusieurs prolongations sans rallonge budgétaire, principalement en raison de problèmes rencontrés dans la réalisation des cartes chez un organisme partenaire, et selon les termes d'une convention avec ce dernier. Cependant, tous ces problèmes ont été surmontés et la version anglaise de l'Atlas a été publiée à la mi-2010 avec les versions française et espagnole lui faisant suite respectivement au milieu et à la fin de 2011.

## II. Objectif du projet

L'Atlas révisé de la Mangrove couvre un domaine thématique qui s'étend au-delà de celui de l'atlas originel publié dans le cadre d'un projet de l'OIBT en 1997 et qui comporte de plus amples précisions et un luxe de détails qui dépassent ceux de l'atlas précédent. Les cartes, et les statistiques qu'elles ont permis de produire, reflètent les dernières informations disponibles, en grande partie obtenues à partir de données satellitaires récentes et rassemblées, puis analysées à l'aide de technologies SIG (Système d'Information Géographique). Le nombre des cartes présentées dans cet atlas est le double de celui du premier volume, et celles-ci comportent un degré de détails très poussé. L'atlas comporte également une représentation plus détaillée des mangroves aménagées, y compris celles qui ont été mises en défens à des fins de conservation. La présentation de l'ouvrage se veut plus accessible, et vise non seulement le public des spécialistes de la mangrove, mais à répondre aux besoins des décideurs, des aménagistes des ressources naturelles, des responsables et aménagistes de conservatoires naturels, des organismes internationaux, des organisations non gouvernementales, des universitaires et des étudiants. Les produits du projet ont été reliés à la base de données en ligne GLOMIS pour en faciliter l'accès et afin de permettre l'actualisation et la modification des informations de la part des experts appelés à exploiter cette base de données.

L'objectif de développement de ce projet était de faire en sorte que les mangroves forestières soient gérées de manière efficace pour la production durable de bois et de ressources non ligneuses sans compromettre leurs valeurs environnementales, écologiques et autres valeurs socioéconomiques.

L'objectif spécifique de ce projet était de produire une version révisée, actualisée et exhaustive de l'Atlas des mangroves, qui puisse servir d'outil aux décideurs et leur permettre ainsi de mieux assurer les prestations prévues aux programmes de conservation et de mise en valeur qui touchent la mangrove.

### III. Réalisations et produits du projet

Les objectifs spécifiques ont été atteints à 100 %. L'Atlas mondial des mangroves a été publié en anglais, français et espagnol (Produit 1). Les matériaux promotionnels (communiqué de presse et dépliant) ont été produits en vue de faire connaître l'atlas le plus largement possible. Une présentation résumée de l'Atlas a été produite comme document d'orientation en tant que numéro spécial du bulletin d'information OIBT *Actualités des forêts tropicales* (Produit 3) et la base de données GLOMIS a été mise à jour en y intégrant les résultats obtenus par le projet Atlas (Produit 4).

- **Produit 1 :**

La table des matières de l'Atlas mondial des mangroves se présente comme suit :

#### **Table des matières**

Avant-propos de M. Emmanuel Ze Meka (Directeur exécutif de l'OIBT)  
Préface du professeur E. Prestige)  
Remerciements du Prof. Shigeyuki Baba (Directeur exécutif de l'ISME)  
Introduction  
Écosystèmes de la mangrove  
Mangroves et populations  
Cartographie des mangroves

#### Chapitres régionaux (cartes et évaluations nationales)

Afrique orientale et australe  
Moyen-Orient  
Asie du Sud  
Asie du Sud-Est  
Asie orientale  
Australie et Nouvelle-Zélande  
Îles du Pacifique  
Amérique du Nord, Amérique central et Caraïbes  
Amérique du Sud  
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale

Annexe 1 : Répartition des espèces et cartes des aires naturelles

Annexe 2 : Listes des espèces par pays

Annexe 3 : Statistiques nationales dont superficies des mangroves par pays

Index

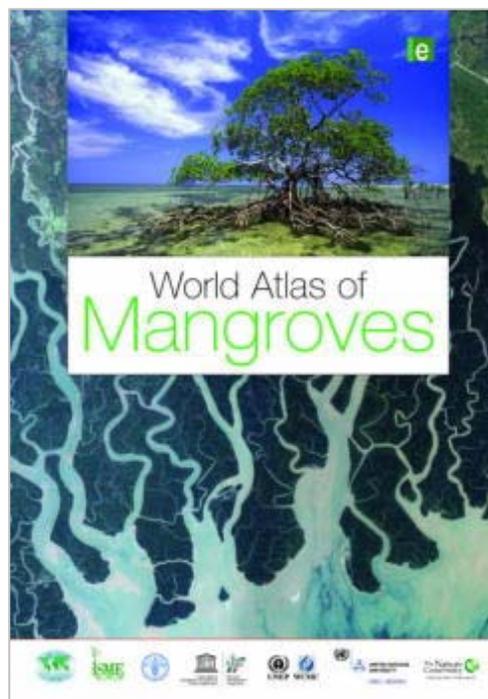
320 pages, 8-1/2 x 11" (A4), plus de 200 photographies, 50 illustrations graphiques,  
129 cartes (dont 65 format pleine page), relié

L'ISME a confié à M. Mark Spalding de *The Nature Conservancy* (co-auteur de l'Atlas 1997) la fonction d'auteur principal, et c'est en cette qualité que M. Spalding, secondé de son assistante Mme Lorna Collins, a produit la majeure partie du texte de l'ouvrage. Les premiers chapitres proposent une vue d'ensemble et comportent des informations sur la répartition, la biogéographie, la productivité des mangroves et leur écologie au sens large, ainsi qu'un tableau d'ensemble de l'exploitation qu'en font les hommes, leurs richesses économiques potentielles, les menaces dont elles sont l'objet et les démarches adoptées dans leur aménagement. Ces thèmes sont à nouveau traités dans les chapitres régionaux, où les cartes fournissent un contexte spatial ou un point de départ pour une exploration plus poussée. L'ouvrage

comporte également un riche appareil statistique sur la biodiversité, les habitats, la perte de superficie et la valeur économique des mangroves, constituant ainsi le plus abouti des états des lieux sur les mangroves du monde, à l'aune duquel pourront être évaluées les menaces et modifications futures dont elles feront l'objet. Des études de cas, rédigées par des experts régionaux, fournissent des indications sur les problématiques régionales qui touchent les mangroves, qu'il s'agisse de leur écologie, de leurs productivités primaire et potentielle, de leur biodiversité et de leur gestion durable, à quoi s'ajoutent des informations sur les modes actuels et traditionnels d'exploitation de leurs richesses.

L'ISME a d'autre part confié au SMOT de la FAO la production de nouvelles cartes de répartition des mangroves principalement à partir d'images Landsat. Le projet a créé de nouvelles cartes de répartition des mangroves pour environ 59 % de la surface de la planète, ainsi que les cartes produites par le PNUE-WCMC dans le cadre d'une activité préliminaire au projet. Le projet a également regroupé et combiné des données provenant de sources autres et nouvelles, ce qui permet une couverture récente et fiable étendue à 98,6 % des mangroves du monde. L'intégralité du texte et des cartes ont été distribués aux partenaires du projet et ont également été examinés par plus de 100 grands experts internationaux de la mangrove qui ont apporté leurs connaissances et expériences au projet. L'Atlas cite environ 1400 références bibliographiques. Les informations contenues dans l'Atlas serviront de données de référence sur l'état de la mangrove et sa distribution aux fins de toute évaluation future de ses paramètres.

La version anglaise de l'Atlas mondial des mangroves (*World Atlas of Mangroves*) a été publiée en juillet 2010 par Earthscan of London (Royaume Uni). Le tirage total a été de 1500 exemplaires. Le projet a remis à la FAO, au PNUE-WCMC, à l'UNESCO-MAB et au TNC 150 exemplaires chacun, cependant que l'UNU en a reçu 50 ; le reste a été réparti entre l'OIBT et l'ISME. Des exemplaires ont été distribués à divers acteurs dans l'ensemble du monde par les organismes partenaires. L'ISME a aussi envoyé des exemplaires gratuits de plus de 100 contributeurs de l'Atlas à ses propres frais. En outre, Earthscan avait vendu au moins 500 exemplaires de l'Atlas au milieu de 2012.



#### **Jacquette de l'Atlas – version anglaise**

La version française (*Atlas Mondial des Mangroves*) a été publiée en septembre 2011. Sept cents exemplaires ont été imprimés et distribués, par le biais du réseau constitué par l'OIBT, l'ISME, la FAO et l'UNESCO-Homme-et-la-biosphère, aux acteurs et aux publics intéressés dans le monde francophone. Le Département d'État américain a octroyé un financement supplémentaire ayant permis la production de la version française.

La version espagnole (*Atlas Mundial de los Manglares*) a été produite avec le soutien du gouvernement espagnol à travers UNESCO-MAB. Mille exemplaires en ont été imprimés en janvier 2012 et distribués à travers le réseau de l'OIBT, l'ISME, la FAO, l'UNESCO-MAB, le PNUE-WCMC, UNU-INWEH et le

gouvernement espagnol aux divers intéressés du monde hispanophone, avec de nombreuses copies distribuées par l'ISME à ses frais aux points focaux des pays d'Amérique latine.

- **Produit 2 :**

Lors de la réunion d'évaluation du projet organisée en 2011 avec des représentants de l'OIBT, de l'agence d'exécution et du PC, il a été décidé que l'Atlas en CD-ROM ne serait pas produit en raison du manque de fonds disponibles, de la disponibilité de certaines informations de l'Atlas sur la GLOMIS et de considérations d'ordre commercial de la part d'Earthscan (éditeur de la version anglaise de l'Atlas).

- **Produit 3 :**

Des matériaux promotionnels (affiche, dépliant et communiqué de presse) ont été diffusés par le biais de diverses conférences, les sites Web des partenaires du projet, le site de l'éditeur et des conférences traitant de l'ouvrage.

Un communiqué de presse a été diffusé en juillet 2010 lors de la publication de l'Atlas en anglais et plus de 25 journaux ont publié des articles à partir de cette publication, certains d'entre eux présentant des informations sur l'état des mangroves dans le monde. Des manifestations de lancement de l'ouvrage ont été organisées lors de réunions de l'Union internationale de recherche forestière (IUFRO) et de la 10<sup>ème</sup> conférence des parties à la CDB en 2010.

Le résumé de l'Atlas et de ses principales conclusions a fait l'objet d'un numéro spécial du bulletin OIBT Actualités des forêts tropicales (AFT) Volume 21, numéro 2, 2012. Ce dossier a été produit sous forme électronique (PDF) et largement diffusée à titre gracieux par l'OIBT et les sites partenaires. Mille exemplaires du numéro spécial d'AFT ont été imprimés avec la contribution de l'ISME et YL Invest Co., Ltd, Fukuoka (Japon).



**Couverture du résumé de l'Atlas, *Actualités des forêts tropicales* 21(2), 2012.**

- **Produit 4 :**

La base de données et le système d'information mondiaux sur les mangroves (GLOMIS) est un service en ligne constitué d'une base de données consultable mis en place dans le cadre de deux précédents projets OIBT-ISME [PD 14/97 Rev.1 (F) et PD 194/03 Rev.1 (M)]. Bien que le projet GLOMIS se soit achevé en 2003, l'ISME continue d'entretenir la base de données et d'actualiser l'information sur les mangroves en mobilisant ses fonds propres. Comme cela a été proposé, le GLOMIS a été renforcé par l'ajout de nouvelles informations obtenues par le biais du projet d'atlas.

#### **IV. Résultats et impacts**

En dépit de certaines difficultés que ne manque pas d'entraîner tout travail mené en association avec un grand nombre d'organismes partenaires, le contenu de l'Atlas couvre une large gamme d'écosystèmes de la mangrove en traitant de leurs modes d'exploitation, des facteurs qui les menacent, de leur aménagement, leur conservation, et comprend des cartes détaillées, des photographies, des tableaux de chiffres et des planches graphiques qui rendent cet ouvrage unique en son genre. Son contenu, dont ses cartes, a fait l'objet d'un examen par plus de 100 experts de la mangrove. L'obtention d'informations les plus exactes possibles risquait de se voir compromise comme cela avait été conjecturé dans le document de projet, mais grâce au soutien obligeamment apporté au projet par nombre d'experts de la mangrove (ce que la plupart d'entre eux firent à titre gracieux), cet atlas peut être considéré comme un ouvrage fiable au plan scientifique et respecté à ce titre. Il est d'ores et déjà bien accepté par divers lecteurs et abondamment cité. À la mi-2012, rien moins que 40 revues de sociétés savantes internationales avaient mentionné l'atlas en citant son contenu.

De par son tirage à 3200 exemplaires en anglais, français et espagnol, l'atlas sera lu par les acteurs directement ou indirectement concernés par la mangrove dans l'ensemble du monde. Cet atlas ne manquera pas d'avoir des retombées positives pour la préservation et l'exploitation durable des écosystèmes de la mangrove.

En outre, le numéro spécial d'AFT consacré à un résumé de l'atlas et à ses conclusions principales et implications pour l'aménagement de la mangrove est disponible sans frais sur le site Web de l'OIBT et a été visité ou téléchargé un grand nombre de fois. Il sert de source supplémentaire d'information pour les lecteurs qui ne peuvent se procurer ou faire l'acquisition d'exemplaires de l'atlas, et faire en sorte que le message principal sur l'importance de la conservation et de l'exploitation durable des écosystèmes de la mangrove soit largement diffusé.

## **V. Enseignements dégagés**

La raison d'être de ce projet était de mettre à jour l'Atlas mondial des mangroves originellement publié en 1997. Il avait été proposé par l'ISME qui avait été agence d'exécution de l'Atlas originel. Par la suite, d'autres organisations telles que la FAO, l'UNESCO-MAB, le PNUE-WCMC et l'UNU-INWEH se sont jointes au travail de formulation du projet car partageant l'avis qu'une mise à jour de l'Atlas mondial des mangroves était nécessaire. Le projet fut bien formulé.

L'écueil principal à ce projet tenait au fait que les organismes partenaires membres du Comité directeur du projet se montraient trop ambitieuses en assignant à ce projet un trop grand nombre de produits, au regard notamment de sa durée et de son budget, ainsi que l'ISME les en avait mises en garde. Le travail avec les organismes partenaires ne fut pas aisé, et parfois décevant voire frustrant. Pendant tout le projet, son coordonnateur eut à subir les heurts des conflits qui survinrent.

Durant la phase d'activités préliminaires au projet, le PNUE-WCMC reçut de l'OIBT mission de produire des cartes actualisées mais ne parvint pas à s'acquitter de cette tâche. Cela retarda considérablement l'exécution de ce projet. Le PNUE-WCMC sollicita, alors que le projet était entamé, une rallonge budgétaire de 200 000 dollars E-U pour pouvoir mener à bien ce travail. La production cartographique fut finalement transférée au SMOT de la FAO (institué ainsi sous-traitant de l'ISME), ce qui nécessita deux années de travail supplémentaires.

Un autre écueil inattendu a été l'absence de soutien financier supplémentaire de la part des organismes partenaires à l'exception de l'apport de fonds du gouvernement espagnol (53 950 \$ EU) à travers l'UNESCO-MAB, destiné à la production de la version espagnole de l'Atlas. Lorsque le projet a été formulé, ISME attendait des contributions en espèces au projet de la part des partenaires. Cependant, tous les apports effectués furent des contributions en nature et il n'était pas possible de réaliser les produits projetés sur le seul budget initial. Ce dernier n'était même pas suffisant pour assurer la publication de la version anglaise en raison de l'accomplissement partiel des activités préliminaires. L'ISME a demandé des fonds supplémentaires de l'OIBT par deux fois (soit au total 93 252 \$ EU). En outre, l'ISME a dû dépenser plus de 250 000 dollars de ses fonds propres pour pouvoir mener le projet à son terme.

La traduction de l'atlas en français et en espagnol a été rendue possible grâce au soutien financier du gouvernement des États-Unis par l'entremise de l'OIBT et du gouvernement espagnol par l'entremise de l'UNESCO-MAB. Le projet doit beaucoup au professeur François Blasco qui a bien voulu relire la version française et qui a également collaboré à la préparation de la version espagnole.

Dans le document de projet initial, avaient été prévus deux années pour produire l'Atlas dans les trois langues internationales, dont le document d'orientation, le CD-ROM et opérer le renforcement de la base GLOMIS constituait un terme irréaliste, y compris au plan budgétaire. En conséquence, le produit 2 (production du CD-Rom) a été omis en raison du manque de financement. Toutefois, le résumé de l'Atlas (comme un numéro spécial de la TFU) et une partie du contenu Atlas ont été téléchargés sur les sites Web de l'OIBT, de l'ISME et les sites Web des éditeurs. L'utilisation de CD-Rom pour diffuser les informations se justifiait davantage 6 5 années auparavant, lorsque le projet a été proposé, au vu de la popularité de ce support à cette époque. Cependant, l'essor d'Internet à haut débit intervenu depuis lors dans le monde a fait que les mêmes informations peuvent désormais être téléchargées facilement sur les sites Web.

## **VI. Durabilité**

L'Atlas, dans ses versions anglaise, française et espagnole sera utilisé et cité pendant longtemps. Par exemple, l'Atlas originel publiée en 1997, a été cité plus de 380 fois jusqu'à présent dans des revues évaluées par des pairs. Le nouvel Atlas sera utilisé pendant de nombreuses années comme manuel, guide, ou document de référence pour la prise de décision.

## Recensions de l'Atlas des mangroves

*L'Atlas mondial des mangroves, une mise à jour de Spalding et al. (1997), est une publication incontournable pour tous ceux qui aiment et travaillent sur, dans, ou à proximité de mangroves. Il célèbre le monde merveilleux de ces belles forêts avec un ensemble étonnant de chiffres et de photographies. Les cartes et tableaux informatifs dispensent des faits captivants sur les richesses écologiques et économiques des mangroves et les conséquences qu'entraîne leur perte. En résumé, si vous travaillez dans le domaine de la conservation des mangroves ou sur des dossiers connexes dans le cadre plus large des littoraux tropicaux, ou si votre travail est orienté vers les intervenants ou acteurs locaux ou les exploitants des services écosystémiques de la mangrove aujourd'hui menacés de disparition, l'Atlas mondial des mangroves est le livre qu'il vous faut, il accompagnera votre travail quotidien informations de lecture aisée et des faits tangibles sur les richesses écologiques et économiques de ces formations forestières. Si vous êtes un écologue de la mangrove, ce livre devrait également être sur votre étagère, car il offre un aperçu rapide de la répartition des mangroves et de leur situation actuelle sur la planète. Si vous êtes à la recherche d'un texte mis à jour sur la compréhension scientifique actuelle et les résultats récents de la recherche sur les mangroves, je vous recommande de compléter cet Atlas par des manuels, des études récentes ou des publications détaillées sur les écosystèmes de la mangrove et de la dépendance de certaines populations à l'égard de la santé et du fonctionnement des mangroves. Uta Berger in Frontiers of Biogeography 2011 ; 3 (3) : 91-92*

2011 ; 3(3) : 91-92.

*L'importance des mangroves est bien connue, mais il n'y a jamais eu d'étude aussi complète de ces écosystèmes dont l'importance est déterminante. Ce livre devrait changer notre façon de voir et de gérer les mangroves face aux avantages qu'en tirent les populations des littoraux et ceux qu'elles apportent à la biodiversité. Achim Steiner, Directeur exécutif du PNUE*

*J'ai plaisir à signaler que l'OIBT, l'ISME et d'autres membres de cet excellent partenariat ont produit un magnifique ouvrage de référence : l'Atlas mondial des mangroves, qui dresse l'inventaire détaillé d'une incroyable diversité d'informations utiles qui devraient être du plus grand intérêt pour les chercheurs forestiers, les professionnels et les étudiants qui souhaitent développer leurs connaissances sur les écosystèmes de la mangrove. Professeur Don K. Lee, Président de l'IUFRO*

*Un ouvrage de référence indispensable pour toute institution nationale ou internationale concernée ou chargé de l'utilisation durable et de la protection des mangroves. Professeur Eberhard F. Bruenig in International Forestry Review 12(3) : 295-308*

*... Un chef-d'œuvre classique ... un ouvrage incontournable pour tout écologue de la mangrove, biologiste de la conservation, ou responsable intervenant au sein ou à proximité de ces écosystèmes. Farid Dahdouh-Guebas in Human Ecology 39(1) : 107-109*

En outre, l'ensemble des données cartographiques sur la répartition des mangroves produit par ce projet servira d'état des lieux initial à l'aune duquel pourront se mesurer les gains et pertes de mangroves dans l'avenir. Comme cela avait été proposé dans le document de projet, la carte de la répartition mondiale des mangroves est disponible en format SIG, ce qui permet aux chercheurs d'ajouter différents plans à l'avenir, y compris les plans de répartition des mangroves dans des années différentes. Le corps de données a été échangé entre partenaires du projet et est également disponible à des tiers pour une exploitation non commerciale. Aux termes d'une convention d'échange de données, une version mise à jour de la base de données sera envoyée à l'ISME et à l'OIBT chaque fois que des modifications seront apportées par des partenaires ou des utilisateurs tiers.

## VI. Remarques de conclusion

Malgré les retards importants indépendants de la volonté de l'Agence d'exécution, le projet a atteint ses objectifs et l'Atlas qui en résulte est une ressource précieuse pour quiconque s'intéresse de près ou de loin aux mangroves dans l'ensemble du monde. Il continuera d'être utilisé dans l'avenir et constituera un

ouvrage emblématique des importants travaux menés par l'OIBT en soutien à la conservation et à la gestion durable des écosystèmes de la mangrove.

Le rapport d'achèvement remis par l'agence d'exécution est désormais disponible au Secrétariat de l'OIBT (en anglais seulement). Un nombre limité d'exemplaires de l'Atlas (anglais, français et espagnol) sont disponibles auprès du Secrétariat, ainsi que des exemplaires du numéro spécial d'AFT résumant le contenu de l'Atlas (en anglais seulement). Le rapport de vérification de comptabilité pour les fonds du projet fournis par l'OIBT a été présenté en mai 2012 et a été accepté par le Secrétariat. Le Comité peut déclarer le présent projet achevé.

**(4) PD 284/04 Rev.2 (F) Gestion du feu et restauration post-incendie avec la collaboration des communautés riveraines au Ghana**

Budget et sources de financement :

Budget total :		US\$	731 925
Budget OIBT :		US\$	585 894
Gouvernement du Japon :	US\$	560 894	
Gouvernement des Etats-Unis. :	US\$	15 000	
Gouvernement de Norvège :	US\$	10 000	
Gouvernement du Ghana :		US\$	63 977
UICN :		US\$	82 054

Agence d'exécution : UICN, Alliance mondiale pour la conservation de la nature, en collaboration avec FORIG-Ghana et RMSC-Ghana

Approuvé par le Conseil à la session : Session CIBT XXXVII, décembre 2004, Yokohama (Japon)

Date de lancement et durée : 9 novembre 2005 / 36 mois

Nouvelle date approuvée de fin de projet : Première prorogation : novembre 2009 (NOLF.09-0051)  
Deuxième prorogation : décembre 2010 (NOLF.10-0228)

### **I. Introduction**

Le projet a été approuvé par le Conseil à sa trente-septième session en décembre 2004 à Yokohama (Japon) et financé dans son intégralité à la même session. La convention réglementant l'exécution de ce projet a été signée le 27 juillet 2005. Le premier versement des fonds OIBT a été opéré en novembre 2005. Une première prorogation de 12 mois de ce projet a été accordée par le Secrétariat de l'OIBT, jusqu'en novembre 2009 sans rallonge budgétaire de l'OIBT ; cette prorogation a été justifiée par une demande officielle assortie de toutes les pièces justificatives requises dont un plan des travaux et un budget détaillés. Une deuxième prolongation du projet de 13 mois a été accordée jusqu'à décembre 2010. Une version acceptable du rapport d'achèvement de ce projet ayant été reçue en mars 2012, la durée d'exécution de ce projet s'établit à 76 mois au lieu des 36 initialement prévus par l'agence d'exécution (UICN).

### **II. Objectif du projet**

L'objectif de développement de ce projet était de faire en sorte qu'une gestion du feu efficace assurée par les populations contribue à la restauration et à la gestion durable du bois et d'autres produits dans les zones du Ghana vulnérables aux incendies. De manière spécifique, devait être obtenue une réduction du nombre des incendies de forêt non maîtrisés dans les forêts communales visées par cette proposition, ce qui doit entraîner une augmentation de la capacité de production forestière. L'objectif spécifique du projet était axé sur la collaboration avec les populations locales pour stopper la perte de surfaces forestières provoquée par les feux incontrôlés. Il a été reconnu que tous les feux ne sont pas indésirables, mais qu'il convenait de donner toute son importance à la gestion intégrée des feux en s'attaquant au problème des incendies de forêt non maîtrisés, notamment au niveau local, qui sont considérés comme l'une des causes principales de la dégradation des terres forestières

### **III. Réalisations et produits du projet**

L'exécution du projet a contribué à la réalisation de l'objectif spécifique par le biais de rapports et autres produits tangibles présentés au titre de chaque Produit, soit ci-après :

**Produit 1 : Détermination du lien entre l'exploitation des ressources par les collectivités rurales et une gestion véritable du feu**

- Rapport de Damnyag, L. (2007) sur les données socioéconomiques et environnementales de référence en vue d'une gestion du feu à base communautaire au Ghana.
- Rapport de Hawthorne, W. D., Owusu-Afriyie, K., Gyakari, N. (2007) sur les bases de données des essences restauratrices des espaces brûlés.

- Report by Hawthorne, W. D., Owusu-Afriyie, K., Gyakari, N. (2007) sur la prospection des ressources essentielles dans les zones du projet.

**Produit 2 : Détermination des rôles et responsabilités des principaux acteurs de la gestion du feu**

- Rapport de Ameyaw, J. & Amissah, L. (2007) sur les rôles et attributions des acteurs locaux dans la gestion du feu dans les districts ghanéens de Begoro, Winneba et Dorma'a.
- Rapport de Amissah, L. (2008) sur la formation de soldats du feu volontaires tenue à Abonsrakrom, Twumkrom et Asunso n° 1.

**Produit 3 : Élaboration et mise en œuvre de mécanismes effectifs de gestion du feu par les populations riveraines**

- Rapport de projet sur l'atelier des parties prenantes tenu à Dorma'a en 2007.
- Rapport de projet sur l'atelier des parties prenantes tenu à Begoro en 2007.
- Bulletins illustrés sur la maîtrise des incendies distribués aux populations.
- Panneaux d'affichage sur la gestion du feu produits en 2007 et 2008 et disposés dans les périmètres du projet.
- Production de lignes directrices et manuels sur la gestion du feu à base communautaire.

**Produit 4 : Réhabilitation des espaces dégradés par le passage du feu en utilisant des espèces précieuses désignées par les populations riveraines**

- Rapport de Hawthorne, W. D., Owusu-Afriyie, K., Gyakari, N. (2008) sur la restauration des espèces et les essais y afférents préconisés dans les périmètres du projet.
- Autorisation n° G190.V.15/230 of 08.05.09, obtenue de la Commission forestière concernant le système Taungya.
- Une carte de 350 ha de sites taungya destinés à la restauration post-incendie à Pamu-Berekum produite en 2009.
- Tenues de protection + bottes + sabre d'abattis fournis à 193 hommes and 217 femmes bénéficiaires du projet.
- Quatre-ving mille (80 000) plants fournis par le projet et plantés par 410 bénéficiaires du projet.
- 20 500 drageons de bananier plantains fournis par le projet et plantés par ses bénéficiaires.

**Produit 5 : Étude et diffusion des lacunes que comportent les réglementations existantes sur la gestion communautaire du feu**

- Rapport de Marfo, E. (2010) sur l'étude des réglementations existantes sur la gestion communautaire du feu.

**IV. Résultats et impacts**

Les principaux résultats et impacts du projet peuvent se résumer comme suit :

**Avant le projet**

1. La Loi de 1990 sur la lutte contre les feux de brousse (PNDCL 229) et pour leur prévention était la loi la plus importante devant favoriser la participation à la gestion des feux de forêt au Ghana. Alors que l'article 7 de la Loi préconise la création d'escadrons de volontaires de la lutte anti-incendie, elle n'accordait pas aux autorités traditionnelles quelque rôle d'importance que ce soit dans l'exécution de ses dispositions.
2. Un cadre juridique inefficace pour l'élaboration de plans anti-incendie de forêt, (tels qu'ils figurent dans le document de projet) et action mal coordonnée en matière d'autorisation de leur mise en

**Impacts du projet**

L'action 1 de la Stratégie 2.2.1.2 des lignes directrices et du manuel sur la gestion du feu produits par le projet PD 284/04 Rev.1 (F) et avalisés par le Gouvernement du Ghana propose que des autorités traditionnelles et des assemblées de district élaborent et approuvent des règlements locaux de gestion des feux de forêt dans le pays.

La Stratégie 2.5.1.1 des lignes directrices et du manuel sur le feu produits par PD 284/04 Rev.1 (F) et avalisés par le Gouvernement du Ghana, prônent un examen et un amendement périodiques des lois et réglementations sur les

œuvre.

feux de forêt afin de faire face à l'évaluation des situations. Qui plus est, le projet a pris la tête de plusieurs plans de lutte contre les incendies de forêt et a œuvré à leur application, et les ateliers de ses parties prenantes ont proposé que des règlements anti-incendie soit publiés dans les 90 jours suivant leur soumission, et des assemblées de district ont été mandatées pour assurer le suivi de l'exécution de cette disposition.

3. Insuffisance des mécanismes et des conseils en matière d'utilisation du feu, y compris dans l'encadrement et le soutien à la restauration post-incendie (tels qu'ils figurent dans le document de projet).

Le projet a proposé l'interdiction des brûlages à ciel ouvert entre le 15 décembre et le 15 avril, les services météorologiques (TMS) prenant la responsabilité de prodiguer tous conseils souhaitables.

Le projet a dispensé un accompagnement aux bénéficiaires du projet sous forme d'équipements, de plants, de drageons de bananiers plantains, qui ont tous été plantés, faisant ainsi une réalité de la restauration des forêts sinistrées par des incendies.

4. Programme de formation des acteurs locaux et autres (soit des experts en gestion des incendies de forêt) insuffisamment documenté.

Les lignes directrices et le manuel produits par by PD 284/04 Rev.1 (F), et avalisés par le Gouvernement du Ghana, comporte une partie illustrée à finalité pédagogique sur la prévention des incendies, leur pré-extinction et leur extinction.

5. Terres forestières dégradées par le feu dans le domaine rural (autre que les forêts classées) ne recevant pas une attention suffisante et par conséquent demeurant non restaurées.

Le projet a dispensé son accompagnement au reboisement à travers la mise en place de bandes coupe-feu et de plantations multispécifiques utilisant 25 000 plants d'essences résistantes au feu élastiques autour des villages et des exploitations agricoles.

6. Terres forestières dégradées dans les forêts classées autour des collectivités ciblées recevant très peu d'attention et par conséquent insuffisamment rétablies.

Le projet a apporté son appui à la cartographie, le défrichage, le piquetage, la trouaison et le reboisement par l'instauration d'un système taungya de 87 2 hectares réparti sur plus de 350 hectares de forêt classée cartographiée et préparée en cours de reboisement progressif.

L'objectif spécifique du projet cherchait à réduire le nombre des incendies de forêts incontrôlés dans les forêts des collectivités rurales cibles, ce qui devait résulter en une augmentation de la capacité de production de ces forêts.

## **V. Acquis d'enseignement et pérennisation**

### ***5.1 Enseignements dégagés de la définition du projet, de sa conception et de son exécution***

L'implication des parties prenantes dès la phase de conception du projet, suivie de la définition immédiate de leurs rôles et attributions dans la gestion des incendies ont été très déterminantes pour la réussite de ce projet, même si ce processus a pris un temps considérable. Cela explique que la durée d'exécution de ce projet ait été de 76 mois au lieu des 36 initialement prévus par l'agence d'exécution. Cependant, les rôles attribués au FORIG et au RMSC dans l'exécution du projet ne semblent pas avoir pris en compte les mandats officiels de ces organisations, aspect qui aurait pu faire dérailler plusieurs

interventions du projet. Plus précisément, le FORIG est un organisme de recherche qui s'occupe d'expérimentation, de mise en démonstration et d'essais, tandis que le RMSC est un organisme d'élaboration et de mise en œuvre de politiques rurales, par conséquent intéressé d'engager la mise en œuvre directe des interventions anti-incendies avec les populations ainsi que la mise en œuvre des politiques publiques connexes. Le RMSC est chargé de diriger l'élaboration et la mise en œuvre du système de la zone de gestion communautaire des ressources (CREMA) au Ghana, qui comprend le système Taungya de restauration post-incendie de ce projet. Il était nécessaire d'appréhender précisément ce que sont les mandats officiels des organisations partenaires en rapport avec les résultats des projets proposés préalablement à la mise en sous-traitance de travaux du projet.

S'agissant des questions et des enseignements dégagés en rapport avec la pérennisation des acquis du projet, il convient de mentionner que, après avoir produit une carte des sites autorisés pour l'implication communautaire dans la restauration post-incendie de la réserve forestière de Pamu-Berekum, le projet a entamé des discussions en vue d'établir une convention de « partage des avantages ». La convention de partage des avantages qui devrait être signée par les autorités traditionnelles des communautés cibles et la Commission des forêts, n'a pas pu être conclue avant la fin du projet. La convention attendue est un document juridique qui doit définir les rôles, attributions, droits et avantages des collectivités sur les arbres qu'elles ont plantés dans la forêt domaniale classée. Une des raisons pour lesquelles cette convention n'a pu être conclue à temps est que ce processus n'a pas été prévu ni planifié lors de la conception du projet. Cette convention s'inscrit également dans une problématique foncière touchant les sols et l'usufruit des arbres qui relève de la compétence du RMSC. L'élaboration et la conclusion de cette convention devraient faire l'objet d'une seconde phase du projet, faute de quoi les efforts des collectivités ne pourraient se voir récompensés par l'octroi d'un droit de propriété sur ces arbres.

## **5.2 Enseignements tirés du volet opérationnel**

Le projet s'est heurté à ses premières difficultés lors du virement de ses fonds, lequel a été retardé à deux reprises en raison du non-respect par l'Agence d'exécution de ses obligations d'audit annuel par des commissaires aux comptes externes. L'agence d'exécution ayant donné pour raison à cette non-conformité son propre système d'audit globalisé de ses projets – cette justification n'a pas été jugée satisfaisante par l'agence de financement. Alors que les audits annuels ont finalement été menés avec régularité par l'Agence d'exécution, le défaut de conformité initial, qui a perduré pendant deux ans environ, rend compte de certains retards dans l'exécution des activités du projet. L'enseignement à en tirer est qu'il aurait dû y avoir un accord portant sur tous les aspects contenus dans la convention de projet – à savoir que les clauses de la convention devraient être discutées avec les principaux exécutants du projet – dans les premiers temps de l'exécution du projet.

Enseignements d'ordre technique :

- Le projet a révélé que les mauvaises pratiques en matière de gestion des feux de forêt étaient majoritairement imputables à des comportements humains inadaptés. Dans l'ordre d'importance, cette cause n'est devancée que par le manque de moyens et de capacité chez les acteurs, qui ne leur permet pas une planification ni une mise en œuvre effectives de mesures de lutte anti-incendie dans leur gestion des feux de forêt. En conséquence, il a été proposé que les formations à la prévention et à la gestion des incendies de forêt ne doivent pas seulement viser la constitution de brigades de sapeurs-pompiers volontaires, mais qu'elles doivent également toucher des représentants des différentes classes sociales et communautés, et être aussi larges que possible et n'exclure personne. Ce n'est que par une démarche inclusive de ce type que les carences des pratiques culturelles et sociales qui favorisent les feux de brousse seront effectivement corrigés.
- Le projet a également révélé que si le Service national ghanéen de lutte anti-incendie (*Ghana National Fire Service*) et la Division des services forestiers de la Commission des forêts étaient les institutions de toutes premières importance et jouissant d'une influence certaine dans la gestion des feux au Ghana, différents autres acteurs étaient importants concernant différents aspects de la gestion des incendies à savoir l'éducation, la police, mobilisation des communautés, etc. Ni les parties prenantes à l'échelon du district ni les acteurs locaux ne peuvent assurer une gestion efficace des incendies dans l'isolement, d'où la nécessité d'une collaboration institutionnelle et d'un réseautage des parties prenantes dans la gestion des incendies. En outre, l'efficacité des intervenants dans l'exercice de leurs rôles et attributions en matière de gestion des incendies semble être différente d'un district à l'autre en fonction de divers facteurs dont leur expérience, leurs moyens et leurs motivations.

### **5.3 Durabilité du projet**

Le projet a connu un retentissement très favorable aux niveaux national et régional (Afrique de l'Ouest). Cette réussite est attestée par sa capacité démontrée à attirer de nouveaux chercheurs et organismes promoteurs dans ce domaine, dont l'Initiative STEWARD de l'USAID. Les résultats et les produits du projet sont à présents arrimés au Partenariat mondial pour la restauration des paysages forestiers (GPFLR) qui procure aujourd'hui une visibilité internationale aux retombées et aux effets du projet.

Plus précisément, le projet s'est attaché à assurer la pérennité de ses acquis selon les modalités suivantes :

#### **a) Pérennisation institutionnelle**

La pérennisation institutionnelle a été recherchée à travers (a) l'engagement des points focaux communautaires « incendies de forêt » appartenant à des structures locales préexistantes et organisées, (b) la participation, dans toutes les interventions du projet, d'acteurs publics et non-publics de la gestion du feu et celle de leurs réseaux et administrations publiques décentralisées et (c) la préparation et l'adoption au Ghana de directives de réglementation de la part des pouvoirs publics, sous la forme de « Directives et manuel sur la gestion communautaire des feux de forêt ». Ces processus et instruments valent assurance que les produits et résultats du projet continueront d'être utiles aux parties prenantes de la gestion des feux de forêt.

#### **b) Pérennisation économique et financière**

Les interventions de restauration post-incendie par les bénéficiaires du projet ont compris la plantation d'espèces pérennes à valeur économique que sont les plantains en plus d'espèces arborées. Les interventions ont aussi inclus la plantation de cultures annuelles dont le maïs, dans le cadre du régime agroforestier *taungya* mis en œuvre dans la réserve forestière de Pamu-Berekum. Les produits de ces espèces, soit la banane plantain et le maïs, disposaient d'un marché local préexistant dans les villages ainsi que de créneaux plus importants dans les chefs-lieux des assemblées de district concernés.

#### **c) Pérennisation des ressources et de l'écologie**

Durant l'exécution du projet, il n'y a pas eu d'incendies, ce qui a conduit à des augmentations positives et des gains de bois et de produits forestiers non ligneux dans les zones d'intervention du projet. L'autre conséquence a été que le projet a aussi contribué à accroître la production de la biodiversité. En outre, le système Taungya communautaire mis en place par le projet comprenait la plantation d'espèces propices à la prolifération de la faune, notamment des figuiers qui attirent l'avifaune dont les chauves-souris, mais aussi des escargots et vers de terre qui contribuent actuellement à l'augmentation de la diversité biologique et qui par conséquent favorisent la pérennisation des ressources.

#### **d) Pérennisation sociale**

Le projet a amélioré et multiplié les rencontres sociales entre les équipes de sapeurs-pompiers bénévoles et d'autres intervenants. À plusieurs reprises, des réseaux ont été lancés ou leur création a été stimulée entre les équipes de bénévoles de la lutte contre les incendies de forêt et des acteurs inhabituels tels que des professeurs de l'école des eaux et forêts de Sunyani et des professeurs d'université, en présence d'acteurs des plus habituels que sont le FSD, le NFS et les assemblées de district. Ces réseaux ont renforcé la motivation des équipes de sapeurs-pompiers bénévoles, contribuant ainsi à la pérennisation sociale du projet. En outre, les processus précédents ont contribué à renforcer la confiance des brigades de soldats du feu bénévoles qui sont désormais en mesure de dispenser une formation pratique à d'autres communautés ghanéennes et transfrontalières.

## **VI. Remarques de conclusion**

Le Secrétariat de l'OIBT ayant reçu le rapport d'achèvement du projet, le rapport technique final et les Directives et Manuel pour la gestion communautaire des incendies et la restauration post-incendie au Ghana, ainsi que le dernier rapport d'audit financier jugé satisfaisant, le Comité pourra déclarer le projet PD 284/04 Rev.2 (F) achevé. Des copies électroniques des rapports et documents susdits sont disponibles à la demande auprès du Secrétariat.

(5) **PD 288/04 Rev.2 (F) Développement de la réserve naturelle de Lanjak Entimau en aire de protection intégrale, Phase IV (Phase Finale) (Malaisie)**

Budget et sources de financement:

Budget total: US\$ 973 932

Budget OIBT: US\$ 568 728

Gouvernement du Japon (MoFA): US\$ 262 028

Gouvernement de la Suisse: US\$ 256 700

Gouvernement des Etats-Unis.: US\$ 50 000

Gouvernement de Malaisie: US\$ 405 204

Agence d'exécution: Forest Department of Sarawak

Approuvé au: Session CIBT XXXVIII, juin 2005, Brazzaville (République du Congo)

Date de lancement et durée: avril 2007 / prévue; 24 mois, réelle : 53 mois

### **I. Introduction**

Le projet a été approuvé par le Conseil lors de sa trente-huitième session en juin 2005 et son financement intégral en vue de son exécution a été octroyé lors de la même session. La convention réglementant l'exécution de ce projet a été envoyée au gouvernement malaisien pour signature en juillet 2005 et a été contresignée par toutes les parties le 14 juillet 2006 seulement. Le premier décaissement de fonds a été effectué le 9 avril 2001. En cours de son exécution, la durée du projet a été prolongée afin de permettre la publication d'un ouvrage de qualité qui dresse l'état des principaux résultats et enseignements tirés du projet OIBT de conservatoire "Lanjak Entimau Wildlife Sanctuary", cette prolongation étant assortie d'une rallonge budgétaire de 56700 dollars EU). Les activités du projet se sont achevées en août 2011 et l'AE a remis son rapport d'audit financier en août 2012.

### **II. Objectif du projet**

Le projet visait à réaliser l'aménagement conjoint du conservatoire Lanjak Entimau Wildlife Sanctuary (LEWS) et du Parc national Batang Anai (BANP) en un modèle de conservation de la biodiversité et de la gestion durable des ressources génétiques au service de la foresterie, du progrès social et économique et de la recherche. Ses objectifs spécifiques sont les suivants : i) renforcer la capacité de gestion durable des aires de protection intégrale au niveau des forêts domaniales et des forêts communales ; et ii) accroître les potentialités de conservation et de recherche des aires de protection intégrale dont les initiatives transfrontalières avec l'Indonésie.

### **III. Réalisations et produits du projet**

**(a) Objectif spécifique 1:** renforcer la capacité de gestion durable des aires de protection intégrale au niveau des forêts domaniales et des forêts communales ;

**Produit 1.1 - Capacité de gestion durable renforcée.** Les contributions du projet se situaient dans les domaines de la formation à la recherche et dans la gestion des ressources pour le Département des forêts du Sarawak et du Sarawak Forestry Corporation (SFC), et la formation à la gestion des ressources et la sensibilisation à l'éducation pour les communautés riveraines. La gestion sur le terrain a été renforcée avec davantage de personnel SFC affecté à un certain nombre de stations sur le terrain. Les communautés locales dans la région d'Ulu Mujok avaient pris l'initiative d'empêcher des étrangers d'entrer dans l'aire protégée transfrontalière pour chasser et pêcher. Il était devenu moins nécessaire aux pisciculteurs et arboriculteurs d'arbres fruitiers de se rendre en forêt pour chasser et pêcher comme ils l'avaient souvent fait par le passé.

**Produit 1.2 - Processus participatif des communautés locales renforcés.** En ce qui concerne le développement communautaire, 27 *longhouses* et trois écoles ont participé, et l'on estime que 3 500 grandes personnes et 240 enfants d'âge scolaire et leurs professeurs en ont été bénéficiaires de

diverses façons. En outre, trois *longhouses* dans le Engkari Ulu ont été associées au système tagang pour reconstituer le stock de poissons dans la rivière.

**Produit 1.3 – Unité d'éducation à l'environnement (EE) créée et activée.** Le programme EE a été mis en œuvre dans 64 longhouses et 14 écoles de la périphérie. Le programme a été élaboré avec l'aide du ministère de l'Éducation et de la SFC. Le contenu du programme est destiné à familiariser les participants aux questions relatives à la foresterie, à la gestion des forêts et à la protection de la nature au Sarawak. Pour la majorité des participants ce fut la première expérience d'apprentissage sur ces sujets. Les retours d'expérience des participants indiquent que le programme les avait rendus davantage conscients de l'importance de préserver l'environnement. Un rapport technique a été publié.

**Produit 1.4 – Activités écotouristique au BANP organisées.** Le projet a effectué une étude sur le potentiel écotouristique du parc national de Batang Ai (BANP) durant la phase III, et a publié un rapport contenant des recommandations et suggestions sur le développement de l'écotourisme. Pour organiser et contrôler les activités des visiteurs dans le BANP, le SFC avait créé un poste de garde du parc, et un responsable de recherche et éducation au siège du parc à Nanga Delok. Un certain nombre d'assistants locaux ont été engagés.

**(b) Objectif spécifique 2 :** accroître les potentialités de conservation et de recherche des aires de protection intégrale dont les initiatives transfrontalières avec l'Indonésie.

**Produit 2.1 - Les études écologiques et de référence sur la flore dans le BANP réalisées.** Le BANP est éco-connecté physiquement au LEWS par le partage d'une frontière commune au nord, et les deux TPA sont des habitats importants pour l'orang-outan et de nombreux autres animaux. Un état des lieux sur le BANP est donc important.

**Output 2.2 -. Activités en collaboration avec le BKNP poursuivies par l'initiative TBCA.** Les activités ont consisté en des réunions du groupe de travail, des visites transfrontalières du personnel et des chefs communautaires du BKNP au LEWS, et un atelier à Kuching pour partager des expériences dans la gestion. Les rapports techniques ont été échangés.

**Output 2.3 -. Protocole d'accord (MoU) pour la gestion collaborative adoptée.** Le MoU n'a pas été adopté en raison de contraintes à résoudre et de questions relatives à l'administration, la gestion et la mise en œuvre par les deux parties. L'accord général a été que chaque côté mette en œuvre ses activités propres, mais en s'informant mutuellement sur les questions d'intérêt commun. L'élément positif est que les deux parties se sont engagées à préserver leurs propres zones protégées par le renforcement des capacités de gestion sur le terrain. Ce fut l'une des questions abordées à la réunion de l'atelier. Le plan stratégique commun en faveur des orangs outans pour la TBCA, préparé dans le cadre du projet LEWS, servira de référence importante et d'outil au services de la collaboration transfrontalière dans le futur.

**Produit 2.4 - Plan de gestion élaboré et approuvé.** Un plan de gestion conjointe pour le LEWS et le BANP a été préparé et approuvé pour mise à exécution. Le SFC est chargé de son exécution.

Le projet a produit plusieurs importants rapports techniques, à savoir :

- Programme de sensibilisation à la conservation de l'environnement au conservatoire Lanjak Entimau Wild Life Sanctuary
- Importance d'une zone de « d'utilisation par les populations » dans la périphérie du conservatoire Lanjak-Entimau Wild Life Sanctuary en tant que d'un couloir faunique pour mammifères et oiseaux
- L'utilisation traditionnelle de produits forestiers non ligneux chez les populations Iban dans la périphérie du parc national de Batang Ai
- Une étude sur les potentiels de l'écotourisme du Parc national de Batang Ai

L'agence d'exécution a redoublé d'efforts pour promouvoir le travail de Lanjak Entimau en préparant des matériaux de communication dont des dépliants et affiches. Le résultat du projet a été présenté à la Conférence internationale sur la conservation transfrontalière de la biodiversité des forêts tropicales qui s'est tenue du 21 au 24 juillet 2010 à Quito (Équateur). Pendant la période de prolongation, l'agence d'exécution a produit un livre témoignage qui présente en résumé les principales réalisations du LEWS et les enseignements dégagés de la mise en œuvre des Phase I à IV du projet LEWS.

#### **IV. Résultats et impacts**

Le projet a bénéficié du soutien de nombreuses personnes. Ce fut une excellente expérience d'apprentissage pour les jeunes chercheurs engagés par le projet, ainsi que pour ceux du FDS et du SFC. Les enseignements tirés portent sur la création de parcelles écologiques et le recueil de données, les prospections floristiques et fauniques, les PFNL, la réalisation de programmes éducatifs, la participation à la formation en gestion, et la mise en œuvre d'activités à base communautaire. Leurs compétences techniques en matière de rédaction de rapports ont également été renforcées. Grâce au projet, plusieurs chercheurs ont développé un intérêt pour les sciences naturelles et envisageaient de poursuivre des études diplômantes en écologie et biodiversité forestières.

Le projet a profité à quelque 30 communautés de *longhouses* (y compris des tagang) et trois écoles impliquées dans le développement communautaire. L'élevage de poissons et de fruits a non seulement aidé à résoudre leurs problèmes d'approvisionnement alimentaire, mais a aussi apporté un revenu supplémentaire aux familles participantes et aux *longhouses*. Pour citer Anthony Bau, le chef d'une longhouse: «Merci de nous aider à améliorer nos moyens de subsistance. *Il nous est à présent plus facile de gagner leur vie. Il ne nous est plus nécessaire de descendre aux rivières pour pêcher pendant les fêtes Gawai des moissons*». Une autre citation de Gerasi Kapi, chef d'une autre longhouse : « Notre famille apprend à devenir plus entreprenante, et nous nous sommes constitué un revenu d'appoint grâce aux fruits de nos plantations ». Une troisième citation extraite d'un entretien avec un autre chef de longhouse, Mengiring Masil : «Depuis que nous avons commencé la pisciculture, nous avons fait moins de *chasse, tant et si bien que les sangliers et les macaques sont venus sur nos fermes et ont endommagé les cultures*».

Les habitants de trois longhouses dans l'Ulu Engkari ont appris la technique de restauration des ressources piscicoles dans la rivière grâce au système tagang qui leur a été présenté en 2009. Le poisson était retourné quelque 18 mois après le lancement en février 2010, et a été vu à sauter hors de l'eau lors des distributions de nourriture. La population avait déjà développé un lien d'affection avec le poisson et dit à nos responsables en visite récemment que certains se sentent peu enclins à les attraper et pour les consommer. Cette activité communautaire est un jalon important du projet de restauration des stocks de poissons épuisés dans les rivières naturelles. L'agence d'exécution a aidé à construire un pont suspendu de 30 mètres de long à Ulu Engkari, permettant ainsi aux enfants d'âge scolaire de traverser la rivière en toute sécurité.

L'initiative TBCA a permis aux deux parties d'apprendre les uns des autres dans le cadre d'ateliers et d'échanges de visites. Le projet Lanjak Entimau a apporté une contribution significative à aux travaux menés au cœur de Bornéo, en particulier dans les domaines du développement communautaire et la foresterie sociale.¶.

#### **V. Acquis d'enseignement et pérennisation**

**a) Enseignements relevant du développement:** Pour le développement de LEWS il est nécessaire de considérer les points suivants:

- Encourager et favoriser un plus grand intérêt pour la préservation des ressources naturelles et la recherche et la coopération dans le cadre des TBCA;
- La Sarawak Forestry Corporation (SFC) doit continuer à renforcer l'aménagement et le respect des réglementations par le biais du renforcement des capacités et la formation, et créer davantage d'emplois pour la population locale;
- Continuer d'encourager et de guider les communautés riveraines à se montrer davantage proactives dans la conservation et le développement communautaire;

- Mettre en œuvre le plan de gestion du LEWS et du BANP pour répondre aux besoins présents et futurs et atteindre les objectifs de conservation souhaités;
- Continuer à travailler avec Betung Kerihun NP à des dossiers porteurs d'avantages mutuels pour la population et la conservation de la biodiversité.

**(b) Leçons opérationnelles:** Pour assurer un bon fonctionnement, il est recommandé que:

- La gestion sur le terrain soit rendue plus efficace pour apporter à la population riveraine la preuve que le FDS et la SFC ont à cœur de protéger le sanctuaire et ses ressources contre les activités illicites en particulier les coupes forestières clandestines;
- Pour garantir un bon fonctionnement sur le terrain, le FDS et la SFC peuvent devoir se montrer plus réceptifs aux besoins et aux attentes de leur personnel de terrain ainsi qu'aux attentes des communautés locales;
- Il faudrait dans l'idéal disposer d'une équipe centrale de personnel permanent dans l'unité CSI afin de poursuivre le travail de l'OIBT avec le soutien administratif et financier adéquat;
- La démarche participative peut être améliorée en favorisant une meilleure compréhension et coopération entre les principaux intervenants.

La pérennité a été assurée par la création de la nouvelle l'Unité d'initiative de service communautaire (CSIU) par l'agence d'exécution (Département des forêts du Sarawak) en janvier 2011, actuellement dirigé par un haut fonctionnaire ayant acquis une expérience importante du présent projet et de celui du Parc national de Tau Pulong ( PTNP. Cette unité s'est vue confier la responsabilité de poursuivre et d'amplifier l'action de l'OIBT dans le LEWS et ultérieurement dans la PTNP.

La sauvegarde de l'aire protégée doit être au centre des efforts de l'agence d'exécution pour œuvrer à la conservation de la biodiversité dans le LEWS, car des incidents d'abattages clandestins dans certaines zones (par exemple à Ulu Poi) ont été détectés. Cela suppose de renforcer la capacité de gestion et l'instauration de patrouilles fréquentes dans les zones adjacentes à des permis d'exploitation forestière. Les affectations budgétaires annuelles aux déplacements et à l'acquisition de véhicules terrestres, chaloupes et de moteurs hors-bord et les dépenses carburant doivent être adéquates.

## **VI. Remarques de conclusion**

Les objectifs de la Phase IV du LEWS ont été atteints avec la coopération et les contributions de toutes les parties prenantes et autres groupes d'intérêt. Les engagements du gouvernement et de ses organismes compétents, à la fois pendant et après la fin du projet, ont été des plus déterminantes. L'intérêt croissant des collectivités locales a également été des plus encourageants. Dans toute sa durée, le projet a reçu un bon appui et la collaboration de consultants, du personnel homologué, des chercheurs et des participants locaux. Une direction locale efficace a été un facteur important dans la réussite et la pérennité des activités à base communautaire

Sachant que le Secrétariat de l'OIBT a reçu le rapport d'achèvement et plusieurs rapports techniques, ainsi que le dernier rapport d'audit, le Comité souhaitera peut-être déclarer ce projet achevé.

**(6) PD 396/06 Rev.2 (F) Stratégie de mise en valeur des forêts artificielles : démarche de résolution des conflits en Indonésie (Indonésie)**

Budget et sources de financement:

Budget total:		US\$	645 694
Budget OIBT:		US\$	508 234
Gouvernement du Japon (MoFA):	US\$	493 234	
Gouvernement de Norvège:	US\$	15 000	
Gouvernement d'Indonésie (en nature):		US\$	137 460

Agence d'exécution: Direction de la gestion des plantations forestières du Ministère des Forêts en collaboration avec l'Office provincial des forêts de Jambi et les services forestiers provinciaux du Sud-Kalimantan

Approuvé au: Session CIBT XLI, novembre 2006, Yokohama (Japon)

Date de lancement et durée: Décembre 2007 / prévue : 36 mois; réelle : 55 mois

**I. Introduction**

Le projet a été approuvé et financé en intégralité à la 41<sup>e</sup> session du Conseil. La convention régissant l'exécution du projet a été transmise au gouvernement indonésien le 18 juillet 2006 pour signature et elle a été dûment signée par toutes les parties le 7 décembre 2006. Le premier décaissement de fonds a été opéré le 21 novembre 2007. Originellement, la durée prévue de ce projet était de 36 mois mais une prolongation de 19 mois sans financement supplémentaire a été accordée par l'OIBT afin de pouvoir réaliser tous les objectifs projetés.

**II. Objectif du projet**

Le projet vise à augmenter la production des plantations forestières pour répondre à la demande intérieure et aux besoins d'exportation de matières premières, ce qui aussi réduire le recours à l'extraction en forêt naturelle selon les conclusions de l'avant-projet achevé PPD 56/02 Rev.1 (F) « Renforcement central des institutions sous-nationales en vue d'accroître le développement des forêts artificielles à Jambi et dans le Sud-Kalimantan ». Ses objectifs spécifiques étaient les suivants : i) mettre au point une démarche concertée et collaborative de conduite des plantations forestières ; et ii) créer les conditions de l'adoption d'une démarche collaborative de conduite des plantations forestières de la part des acteurs.

**III. Réalisations et produits du projet**

Le projet comptait six produits dont l'obtention devait conduire à la réalisation de deux objectifs spécifiques devant apporter des solutions au problème central qui touche les plantations forestières et qui a trait aux différends qui surgissent entre les parties prenantes, en particulier entre les populations riveraines des forêts concernées et les détenteurs et exploitants de plantations forestières. On trouvera ci-dessous un résumé des travaux effectués en vue de l'obtention des six produits:

**Produit 1.1: Stratégie, cadre juridique et institutionnel de la gestion concertée des forêts artificielles dans les provinces de Jambi et du Kalimantan Sud sont acceptés par tous les intéressés**

- Deux ateliers sur la stratégie de gestion concertée des plantations forestières ont eu lieu à Jambi et dans le Kalimantan Sud en 2009 afin de recueillir une rétro-information sur une première mouture de la stratégie.
- De plus amples discussions et concertations ont été menées en vue d'améliorer cette mouture de la stratégie avec des universités, des ONG, le Conseil national forestier et d'autres acteurs. Une stratégie

et un mécanisme de gestion concertée des forêts artificielles a été avalisé dans le cadre d'un atelier national qui s'est tenu en mars 2012 où ce résultat du projet a été accueilli avec satisfaction.

**Produit 1.2: Les zones pilote de gestion concertée de plantations forestières à Jambi et au Sud Kalimantan ont été sélectionnées, préparées et convenues par tous les intéressés**

- Les zones susceptibles de faire l'objet de différends entre les populations riveraines et les exploitants de forêts artificielles ont été prospectées et a été constatée une volonté chez populations concernées d'œuvrer avec le projet.
- Des périmètres pilote ont été créés sur 50 hectares dans la province du Kalimantan Sud et 54,9 hectares dans la province de Jambi.

**Produit 2.1: Les populations riveraines et les entreprises industrielles exploitant les forêts artificielles dans les provinces de Jambi et du Kalimantan Sud en mesure d'adopter la stratégie, le cadre juridique et institutionnel de la gestion concertée des forêts artificielles**

- Une évaluation rurale participative à laquelle furent associées toutes les parties prenantes dans les zones pilote de gestion concertée des forêts artificielle a été effectuée en collaboration pour arrêter leur cadre juridique, leur organisation et instaurer leur cadre institutionnel devant permettre le développement d'une gestion concertée des forêts artificielles.
- Deux groupes de paysans ont été reconnus et institués à Jambi : Harapan Mulia Lestari comptant 23 paysans, et à Bina Hutan Lestari comptant 20 paysans.

**Produit 2.2: 10 paysans ont reçu des formations de qualité à la création d'une petite pépinière et à la production de masse de certaines essences par multiplication végétative**

- Une formation à la création de petites pépinières et aux techniques de multiplication végétative de masse des espèces sélectionnées ainsi qu'aux cultures de rente a été organisée et un manuel de formation a été élaboré. Cette formation a motivé 10 paysans à créer et exploiter une petite pépinière.

**Produit 2.3: 50 paysans riverains du projet correctement formés à la plantation et à la culture des espèces sélectionnées**

- Une formation a été dispensée et les stagiaires ont donné satisfaction en améliorant leurs capacités à gérer les forêts artificielles. Tous les stagiaires appartenaient à des groupements paysans du Jambi et du Kalimantan Sud.

**Produit 2.4: 100 ha de zones pilotes de plantations forestières en gestion concertée sont créées en mobilisant des essences sélectionnées dans le Jambi et le Kalimantan Sud**

- La planification technique de la gestion des zones pilote a été menée à bien dans les deux sites du Jambi et du Sud-Kalimantan, et des plants d'espèces sélectionnées de chaque zone pilote ont été produits en utilisant des semences améliorées fournies par les sociétés de plantation
- Les plants et arbres plantés de manière intensive en recourant à main-d'œuvre disponible dans les environs et en usant d'engrais sont en croissance.

**Produit 2.5: Dix (10) personnes sélectionnées dans les collectivités concernées sont formées aux montages financiers et à la gestion**

- Un manuel de formation aux montages financiers et à la gestion des petites plantations a été rédigé et publié avec l'organisation de cours de formation sur les montages financiers et la gestion.

**Produit 2.6 Convention adaptée couvrant la participation des acteurs locaux en tant que partenaires du projet**

- Une réunion publique destinée à identifier et à formuler les besoins des parties prenantes a été organisée ;
- Deux protocoles d'entente portant sur l'aménagement concerté de plantations forestières dans le Kalimantan Sud et au Jambi ont été approuvés et signés par les parties.

La mise en œuvre des produits a été facilitée par des études de fond et une concertation des parties prenantes pertinentes. La stratégie de gestion concertée des plantations forestières a porté sur les thèmes de la répartition spatiale de l'aménagement des plantations forestières dans les terroirs forestiers, l'organisation institutionnelle à l'échelon des unités forestières de cet aménagement; renforcement des capacités devant conduire à l'autonomisation des collectivités et des paysans forestiers, l'équité dans le partage des avantages, le fait de nouer des relations qui favorisent la synergie sociale et politique et le maintien de la stabilité contextuelle de la collaboration engagée.

#### **IV. Résultats et impacts**

Le premier objectif spécifique du projet a été réalisé lors du parachèvement des trois documents d'orientation relatifs à l'aménagement concerté de forêts artificielles et à la création de sites pilotes d'aménagement et de gestion concertées des plantations forestières dans le Jambi et le Sud-Kalimantan. Les nombreuses études produites se sont traduites par une meilleure compréhension et une meilleure analyse des litiges apparaissant dans l'aménagement des plantations forestières, des résolutions des différends et de l'aménagement de plantations forestières en collaboration. Les trois documents recouvrent les thèmes suivants :

- Rancangan dan Rencana Teknis Pembangunan Hutan Tanaman Kolaborasi (Lokasi Demplot di Provinsi Jambi dan Kalimantan Selatan) (en indonésien). Il s'agit de l'exposé du schéma technique et du cadre de planification des activités à mettre en œuvre pour réaliser l'aménagement concerté des forêts artificielles.
- Manual Pelatihan : (i) Teknik Persemaian dan Silvikultur; (ii) Penanaman dan Pemeliharaan Tanaman; (iii) Pengelolaan dan Manajemen Keuangan (en indonésien). Il s'agit d'un module de formation relatif (i) aux techniques d'exploitation de pépinière et de techniques sylvicoles permettant de réaliser une production de masse de plants grâce à des techniques de multiplication, (ii) l'arboriculture de plantation, et (iii) montage financier et gestion financière.
- Stratégie de développement concerté des forêts artificielles : démarche de résolution des conflits en Indonésie (en indonésien et en anglais)
- Mécanisme pratique de résolution des différends en matière d'aménagement de plantations forestières en Indonésie (en anglais et en indonésien)

La réalisation du deuxième objectif spécifique s'est concrétisée à travers: l'identification des domaines litigieux impliquant la communauté et les concessionnaires forestiers exploitants de plantations forestières ainsi que la conclusion d'un premier accord de prestations de partage des avantages entre les collectivités et les concessionnaires de forêts artificielles, une amélioration des capacités des groupements paysans dans les communications et la création de plantations par le biais de diverses formations, des activités propres aux stations pilotes facilitant la conception et la mise en œuvre véritable d'activités de plantation ; et deux protocoles d'entente portant sur l'aménagement concerté des forêts artificielles signé par des groupements paysans et le détenteur d'une concession de forêt artificielle.

L'effort du projet consistant à promouvoir l'aménagement concerté des forêts artificielles par la résolution des litiges entre les collectivités et les concessionnaires de plantations forestières, ainsi que le renforcement des capacités à cette fin, contribueront sans doute à améliorer la mise en valeur des forêts artificielles en Indonésie comme indiqué dans l'objectif de développement du projet.

#### **V. Acquis d'enseignement et pérennisation**

Plusieurs enseignements peuvent être dégagés de l'exécution de ce projet, à savoir:

- L'aménagement de nombreuses plantations forestières dans toute l'Indonésie est souvent source de litiges avec les populations autochtones et riveraines ainsi qu'avec les communautés de migrants. Parmi les principales causes des litiges et conflits divers, l'on note: l'inefficacité des mécanismes de renforcement de la confiance entre les parties prenantes concernées; des limites floues et des carences dans l'application de la loi; un manque de clarté des droits locaux à la propriété foncière des forêts ; l'inégalité dans le partage des bénéfices, des lenteurs dans la résolution des litiges à l'échelon local.
- Des solutions stratégiques aux conflits de la gestion des plantations forestières pourraient être facilitées par le renforcement de la gouvernance des plates-formes de communication et des enceintes de participation, en définissant un cadre précis des droits locaux, et en accélérant les règlements des litiges.
- Pourrait être envisagée la formulation d'un système de médiation acceptable qui permettent aux communautés riveraines associées aux plantations de participer au développement d'une entreprise commerciale à petite échelle (par exemple dans l'attribution de 5% des surfaces IUPHHK-HT effectives) et / ou par le biais de la CSR.

Les services forestiers provinciaux des provinces de Jambi et du Sud Kalimantan ont été encouragés à promouvoir un cadre d'aménagement concerté des plantations forestières comme dispositif de résolution sociale des litiges dans le développement des plantations forestières. . Toutefois, la viabilité à moyen et à long terme du projet dépendra de la conception et de la mise en œuvre de politiques de soutien et celles d'un cadre juridique destiné à appliquer et / ou à améliorer les résultats du projet, y compris la stratégie de plantation forestière concertée mise au point ainsi que la poursuite de l'entretien des stations pilotes.

L'application des deux protocoles d'accord sur l'aménagement concerté de plantations forestières conclu entre les groupements paysans et les concessionnaires de forêts artificielles serait un indicateur de la pérennisation des acquis du projet en termes de gestion des stations pilotes. Étant donné que les groupements paysans ont été officiellement reconnus par les deux protocoles d'entente, la pérennité de ces groupements pourrait être assurée grâce à des activités collectives de renforcement des capacités dans le cadre du programme gouvernemental visant à renforcer leur capacité technique, en particulier dans l'optimisation de l'utilisation des stations pilotes.

## **VI. Remarques de conclusion**

Le projet est parvenu à concrétiser la plus part des produits attendus et ses objectifs spécifiques, contribuant ainsi à son objectif de développement. Le projet a tenté de répondre aux problèmes réels que posent les litiges entre les collectivités riveraines et les concessionnaires de forêt artificielles dans l'aménagement et la gestion de ces plantations. Le projet a bénéficié d'une collaboration de qualité de la part de consultants expérimentés dans le pays.

Sachant que le Secrétariat de l'OIBT a reçu le rapport d'achèvement et plusieurs rapports techniques, ainsi que le dernier rapport d'audit, le Comité souhaitera peut-être déclarer ce projet achevé.

**(7) PD 405/06 Rev.3 (F) Gestion responsable des forêts et commerce avec les communautés autochtones Emberá-Wounaan du district de Cémaco à Darien au Panama**

Budget et sources de financement :

Budget total :		US\$	967 992
Budget OIBT :		US\$	520 992
Gouvernement du Japon :	US\$	520 992	
Collectivités :		US\$	108 400
WWF-Amérique centrale :		US\$	195 800
ANAM :		US\$	142 800

Agence d'exécution : Fonds mondial pour la nature (WWF)

Approuvé par le Conseil à la session : Session CIBT XLII, mai 2007, Port Moresby (PNG)

Date de lancement et durée : octobre 2008 / 24 mois

Nouvelle date approuvée de fin de projet : Prorogation jusqu'à octobre 2011 (NOLF.11-0113)

### **I. Introduction**

Le Conseil a approuvé ce projet lors de la quarante-deuxième session en mai 2007 et son financement intégral a été promis à la quarante-troisième session en novembre 2007. La convention devant réglementer l'exécution du projet a été dûment signée en septembre 2008. À la réception d'un accord multilatéral passé entre le Congrès général Emberá-Wounaan, le Fonds mondial pour la nature (WWF) et l'ANAM, le premier Plan annuel des opérations, une demande de non-objection au recrutement des cadres du projet et un avis que le projet était prêt à débiter, la première tranche de financement a été décaissée en octobre 2008.

### **II. Objectif du projet**

Cette proposition de projet a été élaborée pour donner effet aux recommandations de la mission technique OIBT dépêchée au Panama en août 2004, qui avait entre autres souligné l'importance de transposer dans d'autres communautés du territoire Emberá-Wounaan le modèle de gestion forestière et de commerce responsable élaboré par le WWF chez les populations de la rivière Tupiza. De manière générale, ce projet visait à accroître le volume national de bois destiné à la transformation et à promouvoir la commercialisation des produits tirés de forêts en gestion durable dans le territoire autochtone Emberá-Wounaan. Il visait parallèlement à renforcer la compétitivité du secteur forestier panaméen en garantissant à sa filière bois des approvisionnements de matières premières prélevées dans des forêts bien gérées, en y associant des groupements autochtones organisés en entreprises.

La stratégie de ce projet était de renforcer la capacité et les connaissances des communautés autochtones de Darien devant leur permettre de gérer les massifs forestiers situés sur leurs territoires en vue d'inverser le recul constant de l'offre de matières premières émanant des forêts tropicales naturelles et de mettre un terme aux abattages clandestins et à la dégradation des écosystèmes forestiers dans la région panaméenne de Darién. De manière plus spécifique, le projet visait à augmenter les superficies porteuses d'essences à bois tropicaux et leurs volumes de production par le développement de deux plans de gestion forestière durable dans les territoires Embera-Wounaan de la province de Darien.

### **III. Réalisations et produits du projet**

Les activités de terrain du projet ont atteint leur terme en octobre 2011 et l'ensemble du projet a été déclaré achevé en juillet 2012. Conformément au document de projet, la grande majorité des activités prévues ont été réalisées pendant la durée du projet et ses réalisations peuvent être résumées par les principaux résultats et produits prévus par le projet, à savoir :

### **Produit 1 : Définition et délimitation de deux polygones forestiers**

Toutes les activités relevant de ce produit ont été menées à terme et le produit a été réalisé avec satisfaction comme suit :

- Deux ateliers de consultation ont été organisés avec des groupes communautaires et les limites de trois domaines communautaires (UFA) pour lesquels doivent être élaborés des plans de gestion forestière ont été définies pour les bassins versants de Tuqueza et Chucunaque. Deux communes ont été bénéficiaires dans le bassin versant Tuqueza, celles-ci étant Bajo Chiquito et Nueva Vigía, et deux autres dans le bassin versant de Chucunaque, qui sont El Salto et Yavara Puru (Mongotes) ;
- Les limites des UFA précitées ont été matérialisées au sol et cartographiées, et
- 162 villageois des UFA susmentionnées ont été formés à la production communautaire, dont 32 % de femmes.

### **Produit 2 : Formation à la gestion forestière et à l'organisation communautaire**

Ce produit a été réalisé, et même dépassé, à savoir :

- Dix ateliers de formation à l'organisation collective du développement d'entreprise ont été organisés, dont ont bénéficié 82 membres des collectivités. Le projet envisageait initialement la formation de 40 personnes seulement ;
- Trois entreprises forestières communautaires, au lieu des deux originellement envisagées, ont été légalement constituées et sont actuellement en exploitation : Empresa Forestal Balsamo S.A., Empresa Forestal de Bajo Chiquito S.A., et Empresa Forestal El Salto-Chabara Puru. En outre, une quatrième a été créée à l'échelon du Conseil de Wounan-Embera, nommée Ne Drua, son rôle étant celui de « régisseur forestier » pour les 3 autres entreprises, et
- Trois associations d'artisans regroupant un total de 98 femmes ont été créées et organisées, et elles sont actuellement en activité. En outre, ces associations ont participé au Salon national de l'artisanat à Panama City. Le gouvernement panaméen a aussi reconnu le statut de personne morale à l'association *Río Chucunaque Artesanos*.

### **Produit 3 : Gestion et planification forestières**

Toutes les activités relevant de ce produit ont atteint leur terme et le produit a été réalisé avec satisfaction comme suit :

- Les activités de formation, inventaires forestiers, évaluations d'impact environnemental (EIE), recensements commerciaux, plans d'aménagement forestier et des plans de récolte annuels ont été menées à bien dans quatre (4) UFA totalisant 48 121 ha (au lieu des 45 000 ha originellement prévus) ;
- L'UFA Río Tuqueza / Marraganti de 16 785 ha est déjà en pleine exploitation, l'ANAM ayant approuvé son plan global de gestion et son premier programme annuel de récolte ;
- L'UFA Río Tuqueza / Bajo Chiquito de 18 173 ha est déjà en pleine exploitation, l'ANAM ayant approuvé son plan global de gestion et son premier programme annuel de récolte ;
- L'UFA Río Chucunaque/ El Salto-mongote de 7 103 ha est déjà en pleine exploitation, l'ANAM ayant approuvé son plan global de gestion et son premier programme annuel de récolte ;
- Le plan de gestion forestière de l'UFA de Río Tuqueza / Nuevo Vigía, couvrant 6 060 ha a été finalisé et transmis à l'ANAM avec son EIE pour approbation ; et
- Des placeaux permanents de recherche forestière ont été créés conjointement avec le CATIE dans les UFA précitées.

### **Produit 4 : Récoltes forestières dans les forêts en gestion durable**

Presque toutes les activités ont été menées à bien et le produit d'ensemble a été obtenu comme suit :

- Des ateliers sur les modalités d'exploitation à faible impact ont été organisés au profit des collectivités qui gèrent les UAF susmentionnées et un total de 10 personnes ont suivi des formations à l'EFI ;
- La première assiette annuelle de coupe de 500 ha a été exploitée pour l'essence *chibuga* (Cariniana piriforme) dans l'UFA Marraganti de faible intensité de prélèvement et une autre

première assiette annuelle de coupe de 735 ha a été exploitée dans l'UFA Tupiza. Cependant, plusieurs autres récoltes ont dû être reportées en raison de la délivrance tardive des agréments des plans d'exploitation par l'ANAM. À l'origine le projet prévoyait des récoltes sur 1800 ha ;

- Soixante-et-onze (71) artisans et artisanes ont été organisés en vue de tirer des produits de l'exploitation durable du *chunga* (*Astrocaryum standleranuma*) et des variétés de palmiers *nahuala* et *guágara*, et
- Vingt (20) villageois ont été formés à l'application des tarifs de cubage et à l'enregistrement et la répartition des bois récoltés.

#### **Produit 5 : Commercialisation des produits forestiers**

La plupart des activités ont été effectuées et le résultat global a été atteint, même s'il n'a pas été possible de commercialiser les 25 000 mètres cubes de bois qui devaient être extraits de ces UFA, cela principalement en raison des retards dans l'accomplissement de formalités administratives, lesquels sont imputables à l'ANAM, autorité de délivrance des agréments des plans d'exploitation. Le bilan de ces activités peut se résumer comme suit :

- Deux entreprises forestières communautaires ont conclu une convention d'alliance commerciale de 10 ans avec un consortium franco-panaméen nommés Green Life Investment Corp SA. Un contrat a été signé portant sur la commercialisation de 3 700 mètres cubes de bois de la première assiette annuelle, avec possibilité d'augmenter le volume annuel de production garanti au cours des prochaines années ; et
- Trois plans d'entreprise ont été élaborés et sont mis en œuvre pour les UFA de Tuqueza, Chucunaque et Nueva Vigía.

#### **Produit 6 : Renforcement institutionnel**

Toutes les activités relevant de ce produit sont achevées et le produit a été réalisé avec satisfaction comme suit :

- Le projet a élaboré une stratégie consistant à minimiser les effets néfastes de l'exploitation forestière illégale dans la province de Darien et l'a remise à l'Autorité Nationale de l'Environnement (ANAM) pour agrément ;
- Le projet a de plus soumis à l'OIBT une proposition de projet sur la gouvernance forestière dans la région de Darien et cette proposition est actuellement en attente de financement ; et
- Un programme de communication a été établi dont doivent bénéficier les associations communautaires.

#### **Produit 7 : Évaluation des progrès vers la GDF**

Toutes les activités relevant de ce produit ont été menées à terme et le produit a été réalisé avec satisfaction comme suit :

- En recourant aux grilles de rapports C&I de l'OIBT trois évaluations d'étape ont été effectuées - l'une au lancement (état des lieux), une à mi-parcours et une troisième à la fin du projet dans les unités forestières d'aménagement, et une évaluation globale finale a elle aussi été produite.

### **IV. Résultats et impacts**

La réalisation de l'objectif spécifique, qui a contribué à la réalisation de l'objectif de développement, peut être portée au crédit de l'engagement de toutes les parties impliquées dans le projet, et qui a conduit aux principaux résultats et retombées les suivants :

- Le projet a créé trois nouvelles unités forestières d'aménagement (UFA). Deux ont été mises en place le long de la rivière Tuqueza, l'une étant située dans la commune de Chiquito Baja et l'autre à Nuevo Vigía. Le troisième UFA a été établie le long de la rivière Chucunaque entre les communes d'El Salto et de Yavara Puru (Mongotes).
- Avec la mise en place de ces trois UFA, l'objectif initial de développer la gestion durable des forêts sur 45 000 hectares dans les terres du peuple Embera-Wouaan a été dépassé de 3 121 hectares, le projet ayant permis d'étendre la gestion forestière sur un total de 48 121 hectares..

- Des inventaires forestiers, des plans de gestion intégrés des forêts et des études d'impact environnemental ont été réalisés pour chacune des UFA, en outre, 100 % des recensements d'arbres à bois marchand et des plans d'exploitation ont été dressés et élaborés pour la première assiette de coupe annuelle dans chacune des UFA.
- Les premières parcelles permanentes de recherche ont été créées à l'UFA de Marragantí. En outre, le projet a permis la conclusion d'un accord de coopération entre le Congrès général du peuple Embera-Wounaan, le centre de recherche en agriculture tropicale (CATIE) et l'Université de Panama (UP) ; aux termes de cet accord ces institutions accompagneront le suivi périodique et l'analyse des parcelles en mettant à leur disposition leurs équipements et leur personnel.
- Trois entreprises forestières communautaires (EFC) ont été mises en place avec l'appui du projet. Les communes de Chiquito Baja et Marragantí ont chacune leur EFC, alors que les communes d'El Salto et Yavara Puru ont créé une EFC commune. Ces trois EFC sont légalement constituées au Panama et détiennent leur licence d'exploitation, délivrée par les autorités compétentes.
- Alors que plusieurs plans d'entreprise étaient en cours d'élaboration dans le cadre du projet, le WWF, voyant approcher la date d'achèvement du projet de l'OIBT, a commencé à solliciter de l'aide au nom de ces EFC auprès d'autres sources de financement et a obtenu des ressources financières supplémentaires pour les EFC de la part du Programme de développement des entreprises autochtones (PRODEL), financé par le Gouvernement du Panama et la Banque interaméricaine de développement (BID).
- Le projet a produit une évaluation de la situation de la filière forêt-bois de la région panaméenne de Darien au regard du respect des réglementations, et en contribution au renforcement institutionnel de l'ANAM (autorité de l'environnement), il a élaboré une stratégie de prévention et de lutte contre la délinquance forestière. Ce travail a également donné lieu à une proposition en cours d'élaboration destinée à renforcer la gouvernance forestière au Panama, elle aussi soumise à l'OIBT ; cette proposition a été approuvée mais se trouve toujours en attente de financement de la part des bailleurs de fonds.

En bref, le projet a contribué à instaurer la gestion forestière durable dans 65 % des massifs forestiers naturels des territoires autochtones Embera-Wounaan auxquels avait été assigné un régime de gestion durable des forêts. En ce qui concerne les objectifs fixés par l'ANAM, ce projet a contribué à une progression de 21 % vers l'instauration d'un régime de gestion durable visant un minimum de 350 000 hectares de forêts naturelles dans la région de Darien.

## **V. Acquis d'enseignement et pérennisation**

Les résultats du projet renforcent la thèse de la nécessité d'une assistance technique à plus long terme pour consolider les processus de renforcement des entreprises forestières communautaires, afin de s'assurer que celles-ci sont capables d'autonomie et dans cette perspective qu'elles soient en mesure d'assumer toutes les démarches d'entreprise qu'exigent ces activités productrices, en particulier les démarches administratives que requièrent les autorisations de l'ANAM visant les assiettes annuelles de coupe.

L'expérience de l'Agence d'exécution en matière d'élaboration de plans d'entreprise réalistes, couvrant plusieurs entreprises, a permis de mobiliser des ressources financières supplémentaires affectées au renforcement des entreprises forestières communautaires. En outre, ces ressources iront directement aux EFC, assurant ainsi la continuité des actions entamées par le projet.

Un élément clé est intervenu pour aider à pérenniser ces activités : la création de l'entreprise *Embera-Wounaan Territories Economic Development Enterprise*, communément appelée *Ne-Drua*, qui a assumé le rôle de régisseur de la forêt pour les entreprises forestières communautaires, et qui compte un personnel technique de sylviculteurs spécialistes. En tant que telle, cette entreprise supervisera et contribuera au renforcement des EFC et à la mise en œuvre de leurs plans de gestion simple.

Un aspect reste à souligner : la proposition de projet PD 602/11 Rev.3 (F) «Gouvernance des forêts tropicales dans la région panaméenne de Darien», approuvée par l'OIBT, mais dont le financement demeure en instance, qui sera mise en œuvre par le WWF, n'est pas seulement un élément clé de la stratégie de prévention et de contrôle des irrégularités dans le secteur forestier, elle doit en effet être aussi

considérée comme faisant partie d'une stratégie de pérennisation à long terme des activités promues par le projet et de renforcement de la gouvernance ; elle doit notamment conduire à l'amélioration et à la rationalisation des formalités juridiques et administratives requises pour l'obtention des autorisations de l'ANAM s'agissant de la gestion des forêts et de leurs récoltes, ce qui profitera directement aux entreprises forestières communautaires du peuple Embera-Wounaan.

## **VI. Remarques de conclusion**

Dans l'ensemble, le projet a contribué de manière sensible à la gestion durable des terres forestières appartenant aux communautés autochtones Embera-Wounaan du Panama.

Le secrétariat de l'OIBT ayant reçu le rapport d'achèvement, plusieurs rapports techniques et le dernier rapport d'audit financier, ce projet peut être déclaré achevé. Des exemplaires du rapport d'achèvement et certains autres documents techniques sont disponibles sur demande écrite auprès du Secrétariat et peuvent aussi être téléchargés gratuitement du site Web de l'OIBT à l'adresse : [http://www.itto.int/project\\_reports/](http://www.itto.int/project_reports/)

**(8) PD 426/06 Rev.1 (F) Enrayer le recul de *Gonistylus spp.* (ramin) et favoriser la reconstitution de l'espèce et sa plantation à Sumatra et dans le Kalimantan (Indonésie)**

Budget et sources de financement:

Budget total:		US\$	682 542
Budget OIBT:		US\$	507 903
Gouvernement du Japon (MoFA):	US\$	425 963	
Gouvernement des États-Unis :	US\$	46 940	
Gouvernement de la Rép. de Corée:	US\$	30 000	
Gouvernement d'Australie:	US\$	5 000	
Gouvernement d'Indonésie (en nature):		US\$	174 639

Agence d'exécution: Agence de recherche et développement forestier (FORDA) en collaboration avec les centres régionaux de recherche forestière de Sumatra et du Kalimantan

Approuvé au: Session CIBT XLI, novembre 2006, Yokohama (Japon)

Date de lancement et durée: février 2007 / prévue : 36 mois; réelle : 56 mois

## **I. Introduction**

Le projet a été approuvé et financé en intégralité à la 41<sup>e</sup> session du Conseil. La convention réglementant l'exécution de ce projet a été signée le 7 décembre 2006 et le premier décaissement de fonds a été opéré le 25 janvier 2007. Une prolongation du projet de 20 mois a été accordée par l'OIBT afin de permettre la pleine réalisation des résultats escomptés sans apport de fonds supplémentaires.

## **II. Objectif du projet**

Ce projet visait à contribuer à la gestion durable des formations forestières de *Gonistylus bancanus* (ramin) en Indonésie comme suite aux conclusions de l'avant-projet PPD 87/03 Rev.2 (F) « Signalétique de *Gonistylus spp* (ramin) : vigueur, répartition, conservation et obstacles à sa plantation ». Ses objectifs spécifiques étaient i) d'améliorer la sylviculture du ramin et le développement de sa plantation ; et ii) d'assurer le renforcement des capacités institutionnelles à mettre en œuvre les mesures découlant des règles et procédures CITES.

## **III. Réalisations et produits du projet**

### **Produit 1.1 Multiplication d'un matériel végétal de qualité supérieure**

Des sources de semences de ramin ont été identifiées à Sumatra et au Kalimantan et les variations génétiques du ramin à l'aide de marqueurs moléculaires ont également été identifiées. Une technique de multiplication végétative reposant sur le bouturage a été mise au point. Afin de prélever et de planter des plants issus de la régénération naturelle (sauvageons) dans des taillis jardiné (*Hedge Orchard*, soit un « verger de haies »), une coopération s'est engagée avec la RRC-Banjarbaru dans le Sud Kalimantan. Des guides techniques et un corps de lignes directrices ont été édités et diffusés par le biais d'une série de formations. Une recherche sur une culture histologique (mise en culture d'explants in vitro) a également été menée en collaboration avec le Centre de Biotechnologie et d'amélioration des arbres (CBTI)-Yogyakarta à partir d'avril 2008, mais l'obtention des résultats s'avère très lente, une callogénèse n'étant apparue qu'en fin du projet.

## **Produit 1.2 Mise au point de techniques de plantation en champ**

Des recherches ont été menées pour définir des traitements adaptés pour les plants et les caractéristiques d'une station répondant aux exigences de leur croissance. Une note de synthèse sur les caractéristiques requises de la station devant accueillir du ramin en croissance a été rédigée par le Professeur Abdurrani Muin de l'Université de Tanjungpura à Pontianak (Kalimantan Ouest). Des recherches ont également été menées en vue d'identifier des techniques de plantation adaptées et d'amender les sols des stations en utilisant des engrais et des micro-organismes. Certaines de ces recherches ont été confiées au Centre de recherche régional (CRR) de Sumatra Sud et à celui du Kalimantan Sud à Banjarbaru. En raison de la difficulté à se procurer des semences de ramin, la recherche a été élargie à la fourniture de matériel végétal issu de la multiplication végétative en utilisant une pépinière à nébulisateur dans le cadre d'une stratégie de sortie. La coopération destinée à induire la floraison et la production de plants a été engagée avec la Faculté de foresterie de l'université Lambungmangkurat dans le Sud-Kalimantan. À Sumatra, la mise en place de pieds-mères a servi de source de production de plants issus de la régénération naturelle (sauvageons). Les sources potentielles sont pour la plupart celles de la concession de PT Diamond Raya, RAPP de Riau et de PT Putra Duta Indah Wood. Les essais de plantation à Sumatra et au Kalimantan ont été étendus à l'utilisation de matériel de plantation issu de la multiplication végétative. Près de 1000 jeunes plants obtenus par bouturage ont été plantés à Kayu Agung dans le sud de Sumatra.

En outre, le projet a facilité les discussions avec les parties prenantes sur l'utilisation et la mise en œuvre du protocole de récolte du ramin mis au point précédemment. De petits ateliers ont été organisés pour renforcer la viabilité future du projet et il a été recommandé d'avoir un décret DG en vue d'un élargissement de l'utilisation des guides pratiques et des lignes directrices ainsi que des notes d'orientation produits par le projet.

## **Produit 2.1 Renforcement des capacités institutionnelles et des ressources humaines de la CITES mis en œuvre**

Un atelier a été organisé afin d'évaluer la mise en œuvre de la CITES et d'identifier les formations nécessaires à l'application des dispositions CITES sur le ramin. Une série de formation sur l'identification bois de ramin ont eu lieu. Plusieurs manuels et lignes directrices ont été élaborés: (1) Un guide pratique des méthodes d'identification d bois de ramin (Pedoman Identifikasi Kayu Kayu Ramin dan Mirip Ramin), (2) des lignes directrices techniques sur la récolte du ramin (protocole de récolte du ramin), (3) Des lignes directrices techniques pour produire les avis de commerce non préjudiciable, et (4) des lignes directrices techniques en aide à la multiplication végétative par bouturage. Les deux dernières lignes directrices techniques ont été mises au point et publiées avec le soutien financier d'un projet OIBT-CITES complémentaire.

## **Produit 2.2 Amélioration des règles et réglementations en vigueur sur la conservation et la plantation du ramin comprenant des protocoles de récolte**

Les règles et règlements en vigueur en matière de conservation et de plantations du ramin ont été analysés en vue de formuler des politiques d'accompagnement de la conservation et de la régulation du ramin. Ces deux activités se sont poursuivies jusqu'à la fin du projet pour se conclure par la rédaction de deux études à caractère théorique consistant à examiner le moratoire sur l'exploitation du ramin et le décret gouvernemental n ° 11 fixant des limites au diamètre de coupe. La version finale du protocole de récolte du ramin a été présenté dans de nombreuses réunions de concertation, y compris dans le cadre d'une consultation des acteurs de la filière à Pekanbaru, Riau (9 juin 2009), à la réunion FORDA (17 juin 2009) et lors des consultations de Bogor (22 juillet 2009) et le 8 décembre 2009 à Jakarta. Ce protocole de récolte a été rendu final et imprimé sous forme de rapport technique majeur.

## **IV. Résultats et impacts**

Le premier objectif spécifique a été atteint grâce à la technologie de multiplication mise au point, qui a montré son utilité dans la production de matériel de plantation. Les autres indicateurs sont le lancement des activités de plantation et les accompagnements divers à la réhabilitation et à la plantation de ramin de la part de nombreuses parties prenantes. La mise à disposition de matériel de plantation pourrait être élargie et intensifiée à l'avenir par la disponibilité d'autres sources de matériel végétal. Une information complète sur les sources de semences à Sumatra et à Kalimantan, la technologie de propagation végétative facilement disponibles et la mise en place de pieds-mères pour la production de boutures permettront l'intensification des activités de plantation. Ce sera également encouragé par la disponibilité des techniciens compétents en multiplication végétative et la présence de parcelles pilotes. RRC South Sumatra, l'office des forêts d'OKI et le FORDA ont exprimé leur volonté d'entretenir ces activités.

Les réalisations du deuxième objectif spécifique se sont concrétisées par l'examen des politiques, règles et règlements, la sensibilisation à la question du ramin et le renforcement des capacités à travers des ateliers de formation sur la mise en œuvre de la CITES. Les décisions politiques importantes qui ont été examinées sont le moratoire sur les coupes imposé en 2001 et un système de sylviculture s'appliquant dans les forêts de tourbière, y compris au ramin. Une réglementation récente sur le ramin a consisté à réduire la limite du diamètre de coupe qui est passé de 40 cm à 30 cm. De l'examen de la recherche du projet, il ressort que la limite du diamètre de coupe doit être supérieure à 40 cm. Le protocole de récolte amélioré devrait contribuer également à une meilleure gestion des forêts de ramin, en particulier au cours des opérations forestières. En outre, diverses publications, campagnes de sensibilisation et de formation, des ateliers et des forums de discussion ont permis de mieux comprendre les problématiques liées au ramin.

L'un des impacts du projet est la meilleure connaissance de la conservation et de la gestion du ramin, en particulier celles se rapportant aux prélèvements, à l'application des dispositions CITES et aux activités de réhabilitation et plantation. Les activités de plantation pourrait être davantage encouragée par les diverses institutions concernées par la large mise à disposition de matériel de plantation et des techniques y afférentes. Une plus grande sensibilité et une capacité accrue des institutions et des ressources humaines concernant le ramin contribueront également à l'amélioration de la gestion durable de cette essence en Indonésie.

#### **V. Acquis d'enseignement et pérennisation**

Le projet a été largement reconnu en Indonésie et a concrétisé des produits considérables. L'exécution de ce projet a permis de dégager un certain nombre d'enseignements, dont les suivants:

- *Gonystylus bancanus* (ramin) est l'une des essences les plus précieuses en Indonésie, mais le matériel sur pied de cette espèce a été considérablement diminué au cours des dernières années. Les plantations d'enrichissement en forêt naturelle et artificielles dans les zones parcourues par les coupes n'ont pas produit les résultats attendus, ce qui a entraîné une déperdition des stocks sur pied de cette essence disponibles aux rotations ultérieures. D'autre part, la réhabilitation de l'habitat et les campagnes de replantation ont progressé lentement en raison du défaut de sources de semences, de plants de premier choix, et de techniques de multiplication et de plantation ainsi que l'absence de tout système de prime à la plantation de ramin.
- Lors de la rédaction du document de projet, la rareté des semences n'avait pas été pleinement anticipée, l'expérience passée ayant montré que le ramin connaissait une floraison chaque année avec un intervalle entre deux pics saisonniers de floraison. Le dernier pic de floraison dans certains endroits de Sumatra et du Kalimantan a été signalé en 2004-2005, les arbres n'ayant pas connu de floraison après cela. Une identification précise du matériel de plantation est nécessaire, car l'espèce cible est à croissance très lente et sa croissance exige de la station d'implantation des caractéristiques spécifiques.
- En raison de la rareté des semences et du matériel de plantation, les techniques de plantation n'ont pas été pleinement explorées pendant la durée du projet. Il n'a pas été effectué d'essai de plantation à plus grande échelle comme cela avait été prévu.
- L'implication des établissements de recherche, sous la coordination de l'Agence d'exécution, comme cela a été le cas du centre de recherche régional du Sud Sumatra et de celui du Kalimantan Sud a été très utile, en particulier pour la continuité et la pérennisation des acquis du projet au-delà de son achèvement.

Pour assurer la pérennité du projet, l'agence d'exécution a engagé plusieurs démarches en collaboration avec les partenaires du projet:

- Les activités relatives à l'essai de plantation et aux productions de matériel végétal seront entretenues par le Centre régional de recherche de Sud Sumatra et celui du Sud Kalimantan

dans le cadre de leurs activités régulières en matière d'aménagement de plantations d'essences forestières.

- Les 20 ha de terrain attribués à la station de plantation de ramin à Kedaton, Ogan Komering Ilir (OKI) seront entretenus et exploités par le Centre de conservation et de réhabilitation (CCR-FORDA), le Centre de recherche régional (RRC) de Sud-Sumatra et l'office des forêts du district de OKI. L'office des forêts du district d'OKI allouera un soutien financier à la prévention des incendies tandis que CR-FORDA et le RRC de Sud Sumatra allouera des crédits budgétaires à la fourniture de matériel de plantation et aux travaux d'entretien de la plantation.
- Le taillis jardiné originellement créé et l'essai de plantation mis en route dans la forêt école de Tumbang Nusa seront entretenus par le RRC du Sud Kalimantan.
- Le peuplement de pieds-mères (verger de taillis), qui a été mis en place en utilisant des plants de la régénération naturelle (des sauvageons) sera entretenu par le RRC du Sud Kalimantan. Ce dernier continuera de produire des boutures pour la multiplication végétative en vue des essais de plantation et fourniront un budget interne à partir de 2013.
- La stimulation de la floraison et de la fructification pour la production de semences dans la forêt école de Tumbang Nusa sera conduite en continu par le Centre de recherche régional du Sud Kalimantan et l'Université de Lambung Mangkurat qui doivent ainsi augmenter la production de semences de ramin.
- La multiplication in vitro (culture de tissu) du ramin lancée par le centre des biotechnologies et de l'amélioration des arbres (FORDA - Yogyakarta) se poursuivra dans le cadre des activités de recherche de ces établissements.

Le projet a produit plusieurs importants rapports techniques sur le ramin et ces publications peuvent servir de références non seulement pour les décideurs mais aussi pour d'autres publics d'intervenants, notamment des équipes de recherche et des écologistes. La conservation du ramin et sa réhabilitation-plantation pourrait être régulièrement entretenues ou reprises par les différentes parties prenantes d'après les résultats du projet en vue d'assurer la gestion durable et la conservation du ramin en Indonésie.

## **VI. Remarques de conclusion**

Ayant identifié avec précision les défis politiques et techniques que rencontre la gestion durable du ramin en Indonésie, le projet a réussi à atteindre la plupart de ses produits escomptés et ses objectifs spécifiques et a ainsi contribué à son objectif de développement, même si la durée du projet a dû être prolongée de 20 mois.

Sachant que le Secrétariat de l'OIBT a reçu le rapport d'achèvement et plusieurs rapports techniques, ainsi que le dernier rapport d'audit, le Comité souhaitera peut-être déclarer ce projet achevé.

**(9) PD 451/07 Rev.1 (F) Conservation transfrontalière de la biodiversité : le Parc national de Pulong Tau dans l'état du Sarawak en Malaisie -- Phase II (Malaisie)**

Budget et sources de financement:

Budget total:		US\$	1 708 325
Budget OIBT:		US\$	1 092 960
Gouvernement de la Suisse:	US\$	756 960	
Gouvernement du Japon (MoFA) :	US\$	200 000	
Gouvernement des États-Unis:	US\$	100 000	
Gouvernement de Norvège:	US\$	26 000	
Gouvernement de Corée:	US\$	10 000	
Gouvernement de Malaisie:		US\$	615 365

Agence d'exécution: Forest Department of Sarawak

Approuvé au: Session CIBT XLII, mai 2007, Port Moresby (PNG)

Date de lancement et durée: janvier 2008 / prévue : 36 mois; réelle : 56 mois

**I. Introduction**

Le projet a été approuvé à la 42e session du Conseil ; il fut partiellement financé à la même session avant de l'être intégralement à la session suivante. La convention réglementant l'exécution du projet a été signée le 11 janvier 2008. Le premier décaissement de fonds a eu lieu le 22 janvier 2008. Le projet a reçu une prolongation de 20 mois afin d'assurer le bon déroulement des activités de développement communautaire.

**II. Objectif du projet**

L'objectif de ce projet était de contribuer à la conservation des écosystèmes naturels dans les Highlands du nord de l'État de Sarawak et au développement durable chez les populations riveraines, grâce à la mise en œuvre d'activités de conservation de la biodiversité et l'accompagnement d'initiatives locales de développement socioéconomique. Ses objectifs spécifiques étaient les suivants : i) valoriser l'écosystème du parc national de Pulong Tau (PTNP) par un aménagement conservatoire intégré, et ii) renforcer la gestion transfrontalière de la conservation des richesses naturelles en privilégiant des démarches participatives impliquant les collectivités locales de part et d'autre de la frontière.

**III. Réalisations et produits du projet**

Les principales réalisations et les produits obtenus par le projet sont résumés ci-dessous :

ÉLÉMENTS DU PROJET	INDICATEURS	MOYENS DE VÉRIFICATION	DEGRÉ D'OBTENTION DES PRODUITS ATTENDUS
<b>Produit 1.1 La conservation du PTNP et la capacité à assurer sa gestion sont renforcées</b>	Extension de la station des éco-gardes à Bario, stations ou loges d'éco-gardes, infrastructures et équipements fournis, entretien des limites du parc et fonctions de police assurés en continu.	Deux loges d'éco-gardes construites, limites du parc démarquées et accès (sentiers) améliorés	PTNP suffisamment protégé, contribution importante de Samling à la construction des loges d'éco-gardes

A 1.1.1- Créer l'unité de gestion de terrain du parc (PMU), le CDP et le SCC	PMU, CDP et SCC font partie du processus de mise en œuvre	Créés et opérationnels	Produit escompté obtenu
A1.1.2- Entretien des équipements et maintien du personnel de l'unité de gestion du parc	L'agence d'exécution aide au fonctionnement du PMU	Équipement et personnel mis à disposition	Réalisé
A 1.1.3 – Construction de trois loges/ stations d'éco-gardes	Loges nécessaires à la gestion du parc avec une participation locale	Deux loges construites à Lepo Bunga et Ba' Medamot	Loge à Ba'Kelalan retardée dans l'attente acquisition de terrains
<b>Produit 1.2 Lancement des travaux d'agrandissement du PTNP</b>	L'agrandissement du Parc permet d'élargir l'assiette de conservation	Premier agrandissement de 10.000 ha classé ; les titulaires de permis d'exploitation du bois restituent les périmètres en juin 2011	Deuxième agrandissement retardé, de plus amples efforts sont requis pour accélérer le processus de constitution
A 1.2.1-Mettre au point des cartes précises thématiques du PTNP conçues à partir d'une meilleure imagerie satellitaire en utilisant l'analyse et l'interprétation systématiques dans la gestion du parc	Des cartes précises indispensables à la planification de la gestion	Des cartes faisant apparaître les agrandissements et les zones d'étude aménagées pour la gestion et la production de rapports	Nécessité de mettre à niveau les informations par une meilleure imagerie satellite.
A 1.2.2- Prospector et délimiter au sol le périmètre du parc élargi et celui du domaine rural des collectivités	Processus de mise à niveau des informations sur le parc national	Délimitation achevée, domaine rural défini	Informations exploitées dans l'amélioration de la gestion du parc et l'élaboration d'une nouvelle proposition de projet
<b>Produit 1.3 Prospection et inventaire dressant l'état des lieux initial de l'écologie et de la biodiversité et publication de leurs résultats</b>	État des lieux de l'agrandissement de Batu Lawi pour actualisation des données de référence sur la biodiversité	Données de l'état des lieux initial analysées, et rapports techniques rédigés	Assiette de la conservation élargie, espèces rares recensées
A 1.3.1- Prospection écologique post-récolte et création de parcelles écologiques, inventaire et exploitation des ressources floristiques dans les périmètres d'extension du parc, et dans le peuplement mixtes de diptérocarpacées dans le secteur central ; suivi de l'évolution des écosystèmes.	Parcelles d'échantillonnage linéaire pour les différents types de forêts	Parcelles établies, état des forêts exploitées décrit, données sur la régénération naturelle réunies, réhabilitation des sites dégradés effectuée	Les résultats attestent la richesse de la biodiversité dans les forêts parcourues par les coupes, faisant espérer des résultats prometteurs pour la requalification des sites dégradés
A.1.3.2 - Mener les études fauniques dans la zone centrale et les secteurs de l'élargissement du par cet surveiller toute altération des	Prospection par piégeage photographique et parcelles d'échantillonnage	Recensement des mammifères et oiseaux, espèces rares découverte	Base de données fauniques enrichie

écosystèmes	dans les secteurs de l'élargissement du parc		
A 1.3.3- Organisation d'un atelier scientifique	Présentation des résultats et échange de connaissances	Groupes de discussion organisés pour présenter les résultats et en débattre	Ont permis d'améliorer le travail scientifique et la production des rapports
1.3.4- Publication des résultats des études écologiques et de la biodiversité et des comptes rendus d'ateliers	Les rapports attestent des preuves des études scientifiques	Rapports techniques préparés	Produits attendus obtenus
<b>Produit 1.4</b> <b>Enquête sur l'exploitation des ressources naturelles effectuée et activités communautaires élaborées</b>	Recueil permanent d'informations auprès des populations riveraines	Prospection PFNL pour Penan achevée, la plantation de certaines espèces effectuée	Réactions encourageantes de la part des groupes communautaires autochtones Penan, identification des Penans disposant de bonnes connaissances
A 1.4.1- Observation suivie de l'exploitation des ressources par les Penan et les Lun Bawang	Importance des ressources pour les populations forestières	Accompagnement fourni à l'exploitation des PFNL par les Penan et les Lun Bawang sous forme d'activités de développement communautaire	Nombre de participants intéressés en deçà des attentes
1.4.2- Développement d'activités communautaires	Création de possibilités d'améliorer les moyens de subsistance des populations riveraines	Avantages dont jouissent les participants les plus actifs entraînant une amélioration de leurs moyens d'existence	Participation de certaines communautés en deçà des attentes
A 1.4.3- Conserver la fragile végétation de montagne et la flore du mont Murud.	La végétation pâtit de la fréquentation du parc et l'abattage d'arbres appelle l'instauration de mesures de protection	Remise en état des sentiers de visite ; reconstitution de la végétation endommagée	Les pistes nécessitent un entretien constant ; de plus grands efforts sont attendus de la part du SFC
A 1.4.4- Soutien à la conservation et à l'écotourisme de montagne	Atouts de l'écotourisme axés sur la culture, la nature et l'aventure	Pistes améliorées, documents d'information préparés	Les agences de voyages locales doivent engager une aide extérieure pour améliorer leurs services
<b>Produit 1.5</b> <b>Programme de sensibilisation à la conservation destiné à certains acteurs d'importance majeure</b>	Importance de la sensibilisation mise en exergue	Programmes centrés sur la jeunesse	Le dialogue avec les communautés a conduit à une meilleure appréciation de l'importance des PFNL ; les programmes visant les scolaires bien

			accueillis par les enseignants et les élèves
A 1.5.1 - Mener une campagne de sensibilisation à la conservation	Programmes axés sur la jeunesse	Programmes d'éducation menés dans 4 écoles ; création d'un « musée de la nature » et d'un centre d'étude à Bario & Ba' Kelalan	Agence d'exécution/ SFC devrait continuer à collaborer avec les collectivités et les écoles dans la promotion de la conservation de la nature
<b>Produit 2.1 La coopération binationale dans la gestion de l'aire de conservation transfrontalière (TBCA) est renforcée</b>	Réunions de l'équipe spéciale conjointe (JTF), activités transfrontalières et formations scientifiques menées en commun	Formations scientifiques et à l'artisanat organisée conjointement	Davantage d'efforts s'imposent pour renforcer la coopération sur la TBCA
A 2.1.1- Organiser et participer à des réunions de l'équipe spéciale conjointe	Planification conjointe et échange d'informations importants	Une réunion organisée	Résultats en deçà des attentes
2.1.2- Recherche scientifique conjointe au PTNP	Nécessité d'intensifier la coopération et d'accroître les connaissances scientifiques	Formation conjointe organisée	Plus grand effort de collaboration requis
A 2.1.3- Caractériser les écosystèmes transfrontières et leurs habitats et identifier les intérêts bi-nationaux en matière de conservation de la biodiversité et de protection des écosystèmes	Partage des informations dans l'intérêt de la gestion concertée	Rapport achevé	Résultat atteint
2.1.4 - Patrouille conjointe / fonctions de police	Sauvegarder la TBCA	Non réalisée	Plus grands efforts binationaux nécessaires
<b>Produit 2.2 La sensibilisation à la conservation transfrontalière et à l'exploitation durable des ressources naturelles est élevée</b>	Continuer à encourager les activités et les dialogues transfrontaliers	Formation artisanale conjointe achevée	Plus grand effort de collaboration nécessaire
A 2.2.1- Lancer des activités socio-économiques transfrontalières dans les collectivités riveraines	Accent sur l'artisanat et l'écotourisme	Commerce transfrontalier dans l'artisanat, le riz et le sel, etc.	Davantage d'efforts sont nécessaires pour promouvoir l'écotourisme transfrontalier

#### IV. Résultats et impacts

Les principaux résultats et retombées du projet le rapprochant de ses objectifs spécifique et de développement sont synthétisés dans les points suivants:

- Les collectivités locales ont pris davantage conscience de l'importance du PTNP et de celle de la conservation en général. Par exemple, les gens de Bario se sont abstenus d'abattre des arbres dans le parc après avoir appris que leur mini-centrales hydroélectriques et leurs fermes rizicoles dépendaient du bassin versant du PTNP pour leur approvisionnement en eau;

- La population de Kelalan Ba a mis fin à l'abattage des arbres dans le parc national pour réparer les sentiers et les cabanes dans le camp de l'Église ; et ils ont installé des panneaux le long des sentiers afin rappeler aux visiteurs de ne pas jeter des ordures et de maintenir le parc en état de propreté;
- Le musée de la nature à l'école secondaire de Bario est devenu une attraction touristique;
- Les enseignants et les étudiants de l'école primaire de Ba' Kelalan ont bénéficié d'une sensibilisation à l'environnement et se montrent très intéressés par la conservation de la nature. Dirigés par leurs enseignants, les élèves ont formé des groupes pour étudier les plantes et les oiseaux et faire des enregistrements de leur présence et des usages auxquels ils peuvent donner lieu ;
- S'agissant des Penan, la fourniture de logements, l'approvisionnement en eau, la construction de ponts suspendus permettant de franchir les cours d'eau en toute sécurité, la remise en état des sentiers et des outils et équipements agricoles, ainsi que des formations pratiques à la ferme et d'autres portant sur l'assainissement et l'hygiène, leur ont permis de mener une vie meilleure et plus saine, leur permettant de se rendre moins fréquemment en forêt pour y cueillir fruits et légumes.
- Le projet a permis aux entreprises forestières exploitant le bois dans le secteur de mieux témoigner du caractère citoyen de leurs opérations en s'associant activement à l'exécution du projet. Leurs contributions ont pris la forme de gratuité de transports et d'hébergement, de dons de matériaux de construction et de mise à disposition de main-d'œuvre pour la construction ; elles ont également détaché des agents qui ont collaboré aux prospections et à la requalification des sites dégradés. Une compagnie d'hélicoptère privé a assuré l'hélicoptère des matériaux de construction dans des endroits éloignés en appliquant des tarifs subventionnés.

Les réalisations ci-dessus avaient été planifiées et inscrites dans le document de projet. D'autres apports et efforts supplémentaires de l'OIBT et du gouvernement de l'État ont produit les effets suivants:

- Le soutien de l'agence d'exécution et du gouvernement de l'État a été des plus encourageants : (i) l'agence d'exécution a formé la cellule d'initiative de services communautaires (CSIU) en 2010 dans l'intention de poursuivre les travaux du projet en vue de l'élargir et de l'appliquer à d'autres aires protégées transfrontalières, (ii) le Ministère d'Etat en charge des Ressources, de la Planification et de l'Environnement (MRPE) a alloué des fonds supplémentaires pour permettre la mise en œuvre d'autres activités de développement communautaire pour les populations en 2011 et 2012;
- Les travaux de développement communautaire du projet en sont venus à constituer une part importante du programme de foresterie sociale de l'agence d'exécution dont l'image a ainsi été rehaussée;
- Les réalisations du projet ont été fréquemment signalées ou citées lors de rencontres, conférences et séminaires officiels dans le pays et à l'étranger, et elles ont servi à pour rendre compte des progrès de l'initiative « Cœur de Bornéo » ;
- Le CSIU avait été sollicité par plusieurs organismes gouvernementaux de partager son expérience et d'aider aux travaux de développement communautaire;
- L'OIBT s'est ainsi fait connaître auprès de nombreuses agences gouvernementales et du secteur privé.

Dans le domaine PTNP, le projet a réussi à obtenir un premier élargissement du PTNP couvrant quelque 10 000 ha de la zone Batu Lawi, et a entamé les travaux d'un deuxième élargissement à Long Repung qui borde la frontière avec le Kalimantan. Dans le périmètre d'élargissement de Lawi Batu, a été menée une évaluation des écosystèmes et de la biodiversité dans les forêts exploitées. L'étude a confirmé que la zone était encore très riche en espèces végétales et animales dont certaines sont rares et endémiques. La forêt formant le noyau de PTNP était restée intacte..

On constate un changement positif dans la politique de l'agence d'exécution et de certains autres organismes d'intérêt public en ce qui concerne les rôles des communautés ethniques locales dans la foresterie sociale. Avec l'accompagnement du MRPE, le CSIU s'est vu confier la tâche consistant à renforcer le programme de foresterie sociale du gouvernement. À cela s'ajoute la restauration des sites dégradés dans les forêts parcourues par les coupes ; il s'agit des premiers travaux de ce type mené conjointement par l'Administration et une entreprise de la filière bois.

## **V. Acquis d'enseignement et pérennisation**

Le projet a été largement reconnu dans l'État du Sarawak et a obtenu des produits d'importance considérable. L'exécution de ce projet a permis de dégager un certain nombre d'enseignements, à savoir:

- Le projet a correctement identifié les problèmes auxquels est confronté le PTNP, à savoir le risque de dégâts que représente pour le parc dus l'exploitation forestière commerciale et l'exploitation des terres du domaine rural adjacent, le défaut de tout état des lieux initial, nécessaire à toute gestion efficace, et le défaut de présence managériale. Le projet a également reconnu la nécessité d'une réduction de la dépendance des populations riveraines à aux forêts et les problèmes que pose leur absence de toute mobilisation dans la gestion du PTNP.
- Le projet a fait une bonne interprétation du contexte socio-économique des trois communautés ethniques et de leurs besoins, et il a conçu des activités correspondant à l'obtention d'avantages optimaux. C'est ainsi que les communautés Kelabit et Lun Bawang doivent bénéficier d'activités visant à renforcer l'écotourisme et l'agriculture, tandis que pour les Penan une chance de vivre au-dessus du seuil de pauvreté constituait leur souhait le plus vif.
- Le projet a pris des mesures appropriées pour éviter que ne se creuse des écarts entre la mise en œuvre prévues et les réalisations en prenant en considération des facteurs tels que le temps pluvieux et la hausse des coûts, avec l'aide des professionnels du bois. Le projet a eu la chance de bénéficier d'un financement supplémentaire de la part de l'agence d'exécution et de l'assistance d'une équipe de collaborateurs dévoués qui a permis non seulement d'effectuer non seulement les activités prévues mais aussi de mener à bien des activités supplémentaires.
- Le soutien politique et la reconnaissance des contributions du projet ont été des atouts indiscutables dans le renforcement de l'image du projet et celle du gouvernement en renforçant ses efforts de développement communautaire.
- Afin de faciliter la mise en œuvre, l'agence d'exécution a nommé un de ses hauts responsables aux fonctions de coordonnateur du projet OIBT en lui confiant les dossiers administratifs, et un autre aux fonctions de coordonnateur homologue du projet au plan local, chargé de l'exécution du projet sur le terrain. L'équipe de mise en œuvre composée du chef de projet et ses assistants de recherche, l'homologue local, et un groupe de gardes forestiers et de fonctionnaires du ministère des forêts du Sarawak (Sarawak Forest Department).
- Documenter les résultats de la recherche, des études et des activités communautaires a constitué un élément essentiel du projet. Une série de rapports techniques a couvert la gamme des sujets relatifs aux produits forestiers non ligneux et leur exploitation, la recherche scientifique sur les mammifères, les oiseaux et les amphibiens, une prospection et une documentation sur la biodiversité dans les forêts exploitées, et des plantations destinées à la réhabilitation.

- Dans le suivi du projet et son évaluation, le Comité directeur du projet a joué un rôle essentiel s'agissant de l'évaluation indépendante de l'avancement des travaux du projet et de la formulation des recommandations en vue d'y apporter des améliorations.
- Il existe un facteur externe ayant gêné l'exécution, mais ne pouvait pas être prévu : la participation insuffisamment active de certaines communautés riveraines qui escomptaient des avantages financiers ou qui auraient préféré que le travail soit fait à leur place.

La pérennisation est subordonnée à la participation active des bénéficiaires du projet. Après l'accomplissement du projet, l'agence d'exécution continuera de dispenser diverses formes d'assistance à ceux qui continuent d'être impliqués dans la pêche et les cultures.

Les activités déjà entamées par le CSIU ces derniers mois ont été les visites effectuées à deux villages Penan pour y effectuer des travaux d'entretien, en distribuant des matériaux de plantation supplémentaires aux paysans intéressés, et en organisant des ateliers de formation à l'artisanat, en collaboration avec le ministère de l'Artisanat de l'État du Sarwak à Ba'Kelalan. Une autre activité prévue en 2012 consiste à promouvoir le projet relatif au poisson *tagang* à Long Lidong à Lawas comme attraction touristique, un travail de collaboration avec les populations riveraines et le ministère de l'Agriculture (DOA). Pour 2013 et au-delà, le CSIU a mis en place des dispositions avec les principaux acteurs afin de (a) poursuivre l'élargissement du PTNP; (b) mettre en valeur les PFNL à Bario et à Ba 'Kelalan; (c) améliorer les sentiers et parcours pour visiteurs reliant les villages Batu Lawi, Kelabit et Penan, (d) (d) maintenir et d'étendre la plantation d'arbres sur des sites dégradés, et (e) contribuer au progrès de l'initiative HoB pour la conservation de la diversité biologique dans le Cœur de Bornéo.

## **VI. Remarques de conclusion**

Le projet a réussi à atteindre l'objectif de développement consistant à promouvoir les écosystèmes naturels de cette région montagneuse en vue d'assurer la conservation de la biodiversité et de contribuer au développement socio-économique de la population locale, bien que la coopération transfrontalière aurait pu être plus pleinement réalisée si les deux parties s'étaient montrées plus dynamique.

Sachant que le Secrétariat de l'OIBT a reçu le rapport d'achèvement et plusieurs rapports techniques, ainsi que le dernier rapport d'audit, le Comité souhaitera peut-être déclarer ce projet achevé.

**(10) PD 493/07 Rev.1 (F) Renforcement des capacités à faire respecter les lois forestières et la gouvernance au Cambodge (Cambodge)**

Budget et sources de financement:

Budget total:		US\$	684 362
Budget OIBT:		US\$	561 195
Gouvernement du Japon (FA):	US\$	391 195	
Gouvernement des États-Unis.:	US\$	125 000	
Gouvernement d'Australie :	US\$	35 000	
Gouvernement de la République de Corée	US\$	10 000	
Gouvernement du Cambodge:		US\$	123 167
Agence d'exécution:	Administration forestière du Cambodge		
Approuvé au:	Réunion CIBT Ghana, juin 2008, Accra (Ghana,		
Date de lancement et durée:	janvier 2009 / prévue : 36 mois; réelle : 43 mois		

**I. Introduction**

Ce projet a été approuvé et financé en juin 2007 à Accra (Ghana). La convention devant régler l'exécution du projet a été signée le 6 octobre 2008. Le premier décaissement de fonds a été opéré le 26 décembre 2008. Une prolongation de 7 mois de la durée de ce projet a été accordée afin d'améliorer la qualité des rapports techniques résultant de sa mise en œuvre.

**II. Objectif du projet**

L'objectif de développement de ce projet était de contribuer à l'application de la plateforme politique gouvernementale de lutte contre l'exploitation forestière illégale, le défrichage des massifs et l'empiètement des domaines en vue de gérer et de pérenniser l'exploitation de la ressource forestière. Ses objectifs spécifiques étaient les suivants : i) renforcer les capacités à faire appliquer la loi et à assurer la gouvernance ; et ii) mettre au point des outils de répression véritable des activités forestières illégales.

**III. Réalisations et produits du projet**

Afin de résoudre le problème essentiel du défaut de capacité de l'Administration forestière à faire appliquer la loi, le projet a travaillé à la réalisation de cinq produits: i) mise en place de moyens adaptés, ii) formations aux fonctions de police, iii) suivi et documentation efficace des pratiques forestières illégales, iv) instruction effective des dossiers de contravention, et v) efficaces campagnes de communication sur le sujet.

**Produit 1: Mise en place de moyens adaptés**

Le projet a fait l'acquisition de divers équipements et installations pour faciliter la répression des activités forestières illicites, à savoir 1 véhicule, 4 motos, 21 ordinateurs de bureau, 2 ordinateurs portables, 14 imprimantes, 1 photocopie, 32 GPS, 21 appareils de communication radio, 1 caméra vidéo, 14 appareils photo, 1 enregistreur vocal, 7 bureaux, 1 table de réunion, 17 chaises, 4 armoires, 1 projecteur LCD, 1 fax-téléphone, 1 projecteur à écran mural, 1 câble d'imprimante, 1 réseau de connexion, 11 unités mémoire externe, 13 clés USB, 4 piles sèches, 19 lots d'imagerie par satellite et 7 jeux de panneaux solaires sur les quatre stations du projet.

**Produit 2: Formations aux fonctions de police**

En fonction des résultats de l'évaluation des besoins de formation, le projet a élaboré un programme de formation solide qui comptait quatre modules:

1. Formation spécialisée sur les questions forestières (récolte, identification de la faune, la CITES et les questions frontalières)
2. Procédures fondamentales de traitement des délits forestiers (perquisitions, renseignement, recueil des preuves, constitution des dossiers d'instruction pour le parquet et l'administration forestière centrale)
3. Lois fondamentales invoquées dans les fonctions de police (droit forestier, droit foncier, Code de procédure pénale, loi sur les aires protégées et autres lois et règlements)
4. Compétences spécialisées (communication, négociation, gestion et règlement des conflits, GPS et lecture des cartes et gestion des dossiers)

Les formations ont été dispensées au Centre de formation forestière et faunique de Phnom Penh (Cambodge) à tous les échelons du personnel, y compris l'Administration forestière centrale, l'Administration forestière locale (inspections, cantonnements, divisions et triages), non seulement en ce qui concerne la théorie, mais aussi le travail pratique sur le terrain. 20 formateurs en techniques de répression de la délinquance ont été formés dans le cadre du projet, ils ont été choisis parmi les cadres supérieurs de l'Administration forestière centrale, de ses inspections et cantonnements. Au total, le personnel de l'AF appartenant à différents échelons qui a bénéficié de ces formations se compose de 256 agents formés aux fonctions de police forestière, 270 au code de procédure pénale et 19 agents à l'utilisation de systèmes de données informatisées sur la délinquance forestière (CTS).

Le projet a dispensé une aide à 15 chefs de cantonnements de l'AF qui ont ainsi pu prendre part à la conférence ASEM sur « le commerce des produits forestiers et la gouvernance forestière » à Phnom Penh, et au coordonnateur de projet pour qu'il puisse participer à l'atelier sur les techniques qui favorisent la transparence du commerce du bois dans la région Asie et Pacifique, qui s'est tenu à Kuala Lumpur du 27 au 29 juillet 2011.

### **Produit 3: Suivi et documentation efficaces des pratiques forestières illégales**

Les modalités des patrouilles forestières ont été mises au point grâce à des réunions internes et à des séances de remue-méninges des fonctionnaires et du personnel de l'AF. Ces modalités se répartissent en quatre volets : i) l'organisation et le fonctionnement des patrouilles, ii) les équipements et installations nécessaires à ces patrouilles, iii) l'enquête, la planification et de la répression, et iv) le suivi des dossiers.

Un guide pratique au format poche sur la surveillance et les procès-verbaux visant les pratiques forestières illicites a été élaboré comme synthèse des principaux articles du code forestier, du code foncier, du code pénal et du code de procédure pénale ainsi que des décrets du gouvernement sur le secteur forestier, avec pour but de renforcer et d'améliorer la capacité des agents de l'AF à dresser leurs procès-verbaux et à surveiller les pratiques forestières illicites sur le terrain.

Le système de suivi des dossiers (CTS) mis au point dans le cadre du projet (UNTS/CMB/001/DFI) en 2000, qui s'inspirait de l'expérience de l'US Forest Service a été mis à jour afin de procurer à la direction de l'administration forestière un moyen de détecter les activités illicites et de les réprimer en consignand et en analysant comme il se doit tous incidents comportant une violation des périmètres forestiers et des aires protégées. Ce système informatisé a été installé sur 15 ordinateurs, dans les quatre cantonnements et onze divisions de l'AF situés dans les quatre provinces de (Kratie, Kampong Thom, Pursat et Preah Sihanouk) où se trouvent les stations du projet. Au cours de la période 2009 à 2011, un total de 4 148 dossiers d'infraction ont été constitués avant d'être transcrits dans les systèmes installés dans les quatre bureaux de cantonnements et onze bureaux de division de l'AF.

Une étude du couvert forestier datant de 2010 portant sur l'occupation des sols a défini 10 classes d'occupation en appliquant les définitions des classes d'occupation des sols que donne la FAO à partir d'images satellites des Landsat 7 ETM et 5 TM. Les résultats de l'étude de 2010 montrent 10.363.789 hectares, soit 57,07 pour cent de la superficie terrestre du Cambodge constitués de terres forestières. Une comparaison des chiffres du couvert forestier de 2002 avec les chiffres de 2010 indique que la perte globale du couvert forestier sur la période 2002-2010 a été de 740 502 hectares, ce qui représente 4,08% de la superficie totale. Il ressort de ces chiffres un rythme annuel de déforestation de 0,5% pour cette période.

#### **Produit 4: Instruction effective des dossiers de contravention**

Afin d'améliorer la collaboration avec les tribunaux provinciaux dans les quatre provinces des stations du projet, quatre réunions de coordination ont eu lieu entre les cantonnements de l'AF et les procureurs et les juges des provinces de Pursat, Kratie, Kampong Thom et Preah Sihanuk avec la participation d'un total de 115 agents de l'AF. Ces rencontres ont permis de mieux comprendre le traitement judiciaire des dossiers d'infractions forestières qui ont été portés devant les tribunaux par les cantonnements de l'AF.

Il ressort de ces consultations avec les parquets de ces provinces qu'un total de 539 dossiers d'infractions forestière ont été instruits et refermés dans quatre provinces (Kampong Thom : 161 dossiers ; Pursat :139 dossiers ; Kratie : 218 dossiers et Preah Sihanouk 21 dossiers). Une série de formations au Code pénal et au Code de procédure pénale ont été organisées. Elles ont touché 270 participants qui étaient des agents de différents échelons de l'AF centrale et locale, y compris les inspections. Les thèmes abordés dans ces formations étaient les suivants: le système judiciaire cambodgien; les poursuites; le juge d'instruction et la chambre d'instruction, la police judiciaire, les officiers de police judiciaire, les agents de police judiciaire ; et le jugement et les recours.

#### **Produit 5: Efficaces campagnes de communication sur le sujet**

Douze ateliers de vulgarisation sur les lois et réglementations forestières ont été organisés et se sont tenus dans huit districts des quatre provinces, touchant un total de 1227 participants représentant l'Administration forestière, la foresterie villageoise, le secteur privé et les ONG.

Les matériaux de vulgarisation ont été élaborés et distribués. Il s'agit de 1000 T-shirts portant les logos de l'OIBT, de l'Administration forestière et de l'Année internationale de la forêt, distribués à la population locale lors de la Journée nationale de l'arbre, le 9 juillet 2011; 20 panneaux de signalisation sur la forêt communautaire de Kbal Bei exposés dans la province de Kampong Thom; 1.500 exemplaires (format A1) et 9.000 exemplaires (format A4) de 4 affiches de titres différents diffusés pour sensibiliser le public, 8 banderoles forestières installés aux points stratégiques dans 4 provinces, et 5000 copies d'une bande dessinée intitulée « La forêt et notre avenir » . Le projet a élaboré un site Web comportant un lien vers le site du GTT-F & E (Groupe de travail technique sur la foresterie et l'environnement) pour le partage de l'information. L'adresse du site du projet est <http://www.twgfe.org/itto>.

#### **IV. Résultats et impacts**

Les principaux résultats et retombées du projet le rapprochant de ses objectifs spécifiques et de développement sont synthétisés dans les points suivants:

- La mise à disposition des équipements et des installations achetés par le projet a permis aux cantonnements de l'AF dans les quatre provinces de surveiller les activités forestières illicites et de verbaliser les infractions à la loi forestière de manière plus efficace par rapport à la situation antérieure au projet.
- La mise en œuvre du programme de formation a amélioré la capacité de 245 agents de l'Administration forestière de différents échelons à opérer des patrouilles forestières et à verbaliser des infractions. En outre, 16 agents de l'AF ont acquis une expérience dans la résolution de problèmes FLEG par leur participation à des ateliers internationaux portant sur ces questions.
- Le personnel des différents échelons de l'AF et les autres acteurs ont acquis des connaissances techniques et une meilleure intelligence de l'application de la législation forestière grâce aux différentes lignes directrices techniques relatives au FLEG y compris le guide technique d'exploitation du CTS publié et diffusé par le projet. En outre, l'état du couvert forestier dans les quatre provinces pendant la période 2006-2010 a été étudié et correctement cartographié grâce à l'interprétation des images satellites mises à jour.
- À l'achèvement du projet, un total de 1001 cas d'infractions forestières verbalisés en 2010-2011 avaient été instruits par l'AF avec l'aide de conseillers juridiques. En outre, la collaboration avec

les procureurs provinciaux et les juges des parquets des quatre provinces a été considérablement renforcée grâce à des réunions de coordination menées dans le cadre du projet et 270 agents de différents échelons de l'AF avaient développé leur capacité à réprimer les activités forestières illicites grâce à des formations à l'application du Code pénal et du Code de procédure pénale.

- À l'achèvement du projet, la sensibilisation du public à l'importance des initiatives FLEG était considérablement améliorée par rapport à la situation antérieure au projet. Cette amélioration est attribuable à des ateliers de vulgarisation organisés dans les quatre provinces qui ont réuni 1 227 participants représentant diverses catégories d'intervenants, à la publication et à la diffusion de matériel de vulgarisation attractifs ainsi qu'à la production et la distribution de banderoles, affiches, brochures et autres matériaux adaptés.

Au terme du projet, un total de 4 148 cas d'infractions forestières avaient été détectés et verbalisés dans quatre provinces; environ 24 615 hectares de massifs forestiers qui jusque là avaient été illégalement occupés, étant la proie d'appétits fonciers, avaient été réintégrés dans le domaine forestier permanent et étaient prêts à une requalification et à accueillir des reboisements. Ces résultats du projet sont conformes à la politique du gouvernement cambodgien visant la gestion durable des forêts ainsi qu'avec ses décrets n° 01 BB de 2004 et n° 01 BB de 2006. Le renforcement de la capacité opérationnelle à lutter efficacement contre l'exploitation forestière et le défrichement illicites vont permettre au gouvernement cambodgien de mettre en œuvre une production pérenne des bois tropicaux, ce qui doit mener à une meilleure utilisation de la forêt par le biais d'un aménagement forestier efficace qui s'oppose aux opérations destructrices et au gaspillage.

#### **V. Acquis d'enseignement et pérennisation**

Le projet a été largement reconnu au Cambodge et a conduit à la réalisation de produits considérables. L'exécution de ce projet a permis de dégager un certain nombre d'enseignements, à savoir:

- Le bon niveau de participation des parties prenantes à l'élaboration du projet s'est traduit par un schéma conceptuel rationnel et des interventions de projet pertinentes ainsi que dans des activités planifiées qui pouvaient être mises en œuvre sans heurts et avec la pleine adhésion des parties prenantes.
- La mise en œuvre d'une démarche concertée s'est avérée déterminante pour permettre aux parties prenantes d'associer au projet non seulement les institutions forestières, mais aussi d'autres organismes dont l'action est incidente à la gestion des ressources forestières, par exemple les administrations locales, les bureaux d'administration foncière, les parquets, les ONG, etc.
- Les réalisations du projet ont été, dans une large mesure, étroitement fonction de la capacité de l'équipe de direction du projet (PMT) à effectuer les actes de gestion opérationnelle du projet et de la capacité du comité directeur du projet (CDP) de dispenser à la PMT les orientations et l'encadrement technique utiles.
- Le rapport des chefs de cantonnements de l'AF dans quatre provinces sur la baisse de l'incidence des délits forestiers vers la fin du projet fournit une claire indication de l'amélioration de la capacité de l'AF à faire respecter les lois forestières dans les provinces et cela est à porter au crédit de l'intervention du projet; il est donc raisonnable de penser que l'intervention de ce projet est répliquable dans d'autres provinces du pays.
- Dans toute réplique de cette intervention sur l'application des réglementations forestières, la priorité devrait aller aux provinces ayant des ressources forestières riches, en premier lieu afin de sauvegarder la forêt rélictuelle ; dans la conception de l'intervention, il convient de retenir les leçons tirées du projet précédent, à savoir que « les faiblesses ne sont pas reconduites cependant que les points forts sont persistants ».

La baisse tendancielle du nombre des cas d'activité forestière délictueuse signalée récemment par les cantonnements AF reflète l'amélioration de la capacité de la FA à faire respecter les lois et règlements forestiers, capacité nouvelle qui est certainement à porter au crédit du projet. Par conséquent, la poursuite des activités décisives lancées dans le cadre de ce projet est indispensable afin de ne rien perdre de la dynamique qui porte d'ores et déjà la répression des activités forestières illicites.

## **VI. Remarques de conclusion**

Avec le ferme engagement de l'Administration forestière du Cambodge en faveur de l'initiative FLEG dans laquelle s'inscrit le programme forestier national, le projet a réussi à produire la plupart de ses résultats escomptés et ses objectifs spécifiques, contribuant ainsi à l'objectif de développement. A l'achèvement du projet, l'Administration forestière est maintenant mieux en mesure de lutter contre l'exploitation forestière clandestine, de prévenir le déboisement et l'infiltration des périmètres forestiers, elle dispose de capacités de communication efficaces et des installations et équipements adaptés à sa mission.

Sachant que le Secrétariat de l'OIBT a reçu le rapport d'achèvement et plusieurs rapports techniques, ainsi que le dernier rapport d'audit, le Comité souhaitera peut-être déclarer ce projet achevé.

**(11) PD 539/09 Rev.1 (F) Favoriser la conservation d'un certain nombre d'essences arbustives actuellement menacées par la perturbation de leurs habitats et l'appauvrissement de leurs peuplements (Indonésie)**

Budget et sources de financement :

Budget total :		US\$	189 943
Budget OIBT :		US\$	149 710
Gouvernement du Japon :	US\$	149 710	
Gouvernement de l'Indonésie :		US\$	40 233

Agence d'exécution : *The Forest and Nature Conservation Research and Development Center*, Ministère des Forêts

Approuvé par le Conseil à la Session CIBT XLV, novembre 2009, Yokohama (Japon)  
session :

Date de lancement et durée : mars 2010 / 24 mois

## **I. Introduction**

L'Indonésie possède des forêts tropicales ombrophiles riches de nombreuses essences à bois d'œuvre. Toutefois, certaines de ces espèces sont actuellement gravement menacées d'extinction sous l'effet de perturbations diverses et de l'empiètement de leurs habitats dans leur aire naturelle de répartition.

Parmi les espèces arborées tropicales qui sont actuellement gravement menacées, il y avait certaines essences précieuses faisant l'objet d'une forte demande commerciale : l'*ulin* ou « bois de fer » (*Eusideroxylon zwageri* Teijsm. & Binn.), l'ébène (*Diospyros celebica* Bakh.) et le *cempaka* (*Michelia champaca* Linn.).

L'augmentation de la demande de ces espèces arborées a entraîné une hausse de leurs prix et l'accélération du rythme de leurs prélèvements, y compris par l'exploitation forestière clandestine. C'est ainsi que leur vigueur et leur population ont décliné de façon sensible et qu'il devient difficile de les trouver en forêts naturelles. Les concessions forestières dans les massifs forestiers naturels, l'établissement de cultures, les implantations de populations et les migrations internes au pays (« transmigration »), ainsi que la faiblesse de l'Administration sont autant de facteurs qui concourent à la dégradation des forêts naturelles et à l'accélération du rythme de fragmentation des massifs forestiers en Indonésie.

## **II. Objectif du projet**

L'objectif de développement de ce projet consistait à contribuer à la conservation des espèces menacées en favorisant la mise à jour des données écologiques et biologiques ainsi que les efforts de conservation dans le cadre de l'Objectif 2010 du Défi mondial de la biodiversité. L'objectif spécifique quant à lui consistait à mettre à jour les données et informations relatives à l'état de vulnérabilité de certaines espèces forestières arborées menacées, et de renforcer les activités devant assurer leur protection et leur conservation en créant des jardins voués à leur conservation génétique.

## **III. Réalisations et produits du projet**

Les objectifs du projet ont été pleinement atteints et tous les produits du projet ont été livrés grâce à l'exécution intégrale et le bon achèvement des activités prévues.

**Produit 1** : Actualisation et étude des données et informations relatives à la conservation et à l'état de protection des espèces arborées

Cette activité consistait en une étude sur papier (examen des données existantes) et comportait un volet d'évaluation sur le terrain (entretiens, discussions et observation directe) destiné à recueillir des éléments sur l'état de vigueur actuelle de ces espèces et celui de leur conservation (*Ulin* ou bois de fer/ *Eusideroxylon zwageri* ; ébène / *Diospyros celebica* et *Cempaka* / *Michelia velutina*, *Michelia champaca* *Michelia* et spp.). L'étude a conclu que certaines politiques et réglementations étaient produites tant par le gouvernement

central et que les collectivités territoriales en vue de pérenniser le bois de fer et l'ébène. En raison de la surexploitation du bois de fer et du bois d'ébène d'une part, et du grand nombre de difficultés que rencontrent les processus de régénération de ces espèces, leur vigueur dans la nature ne cesse de décliner. Bien que la population naturelle de cempaka ait été frappée d'extinction dans certaines zones, cette espèce demeure cultivée dans le Sumatra méridional par les populations riveraines qui ont recours pour ce faire à des systèmes agroforestiers.

**Produit 2** : obtention d'informations sur le degré de diversité génétique et de vulnérabilité des espèces menacées

**Le degré de diversité génétique et de vulnérabilité de ces essences menacées a fait l'objet d'observations destinées à déterminer la stratégie de conservation des essences sélectionnées.** Les résultats ont montré que bois de fer et ébène possèdent toujours des diversités génétiques élevées, ce qui indique que les deux espèces ont survécu et continueront d'exister pour autant que leur diversité génétique soit bien entretenue. Des programmes de conservation in-situ et ex-situ sont donc nécessaires. Dans le cas du cempaka, sa diversité génétique est relativement faible. Alors que de nombreuses plantations de cette espèce ont été créées, les populations de cempaka d'occurrence naturelle sont limitées. Par conséquent, l'inventaire devant établir leur degré de vigueur revêt une importance particulière au regard de la décision de mettre en œuvre des plans de conservation in-situ de cette espèce.

**Produit 3** : Création de vergers de conservation de patrimoines génétiques de végétaux, devant assurer la conservation des essences ciblées, et augmentation des capacités des acteurs locaux.

Une parcelle de conservation génétique de bois de fer a été aménagée dans la forêt de recherche appliquée de Kemampo dans la province de Sumatra Sud. Les plants comptent cinq provenances et sont issus de 29 pieds-mères. La superficie des parcelles est de 1 5 ha. La parcelle de conservation génétique d'ébène a été aménagée dans le parc national de Bantimurung Bulusaraung dans la province de Sulawesi Sud. Les plants comptent six provenances / populations et sont issus de 28 pieds-mères. La taille de la parcelle est de 2 ha. L'aménagement des parcelles de conservation génétique de Cempaka (*Michelia champaca*) a été effectué dans la forêt de recherche appliquée de Pasir Hantap située dans le district de Sukabumi en province de Java Ouest. Ces plants proviennent de quatre populations et 21 pieds-mères. La superficie des parcelles est de 1,5 ha.

Un atelier national de discussion et de recueil d'informations sur l'état de conservation et le degré de diversité génétique des essences menacées, également destiné à formuler des stratégies de conservation de long terme et un plan d'action

L'atelier a réuni environ 50 participants provenant d'institutions concernées : instituts de recherche, LIPI, universités, Direction de la Conservation de la Biodiversité, secteur privé et services forestiers provinciaux ou de district. Pas moins de 12 communications y ont été présentées et débattues. Cet atelier a contribué à sensibiliser les acteurs aux efforts de conservation en faveur de ces espèces

#### **IV. Résultats et impacts**

L'impact à long terme de ce projet est la connaissance et la prise de conscience de la situation actuelle des espèces arborées forestières menacées, ce qui est très utile pour permettre aux autorités compétentes de mettre en place des mesures immédiates et un plan à long terme de gestion et de conservation des espèces d'arbres forestiers menacées. Les impacts immédiats de l'exécution de ce projet ont concouru à la réalisation de ses objectifs, à savoir : (i) la disponibilité des données mises à jour et d'informations sur l'état de conservation et la protection des espèces d'arbres forestiers menacées ; (ii) la disponibilité de données sur la diversité génétique et d'autres relatives à la vulnérabilité des espèces d'arbres menacées, dans le but de déterminer leur stratégie de conservation ; (iii) l'aménagement de trois parcelles de conservation génétique dans trois stations forestières représentatives ; (iv) une conscience plus aiguisée chez les autorités compétentes et les acteurs locaux de la perte de biodiversité et de l'importance de conserver et de protéger les espèces arborées menacées.

Le projet a mis en place une parcelle de conservation des ressources génétiques du bois de fer (dans la province de Sumatra Sud), une autre pour l'ébène dans la province de Sulawesi Sud et une autre pour le

Cempaka dans celle de Java Ouest. Ces réalisations du projet contribueront à fournir du matériel génétique au programme d'amélioration génétique et à entretenir une large base génétique pour ces espèces. En outre, peut être obtenue une série de données sur la croissance de chaque variété des différentes provenances. Le projet a livré des données actualisées sur la conservation in-situ et ex-situ des espèces cibles. À partir de ces données, les autorités compétentes peuvent élaborer des politiques et des programmes de longue haleine au service de la gestion et de la conservation des essences visées. De plus, le projet a préconisé la stratégie et le plan d'action pour la conservation des essences visées, comprenant programmes et activités.

## **V. Acquis d'enseignement et pérennisation**

L'efficacité et l'efficacité des apports au projet ont été acquises en réorganisant le calendrier des activités. Toutefois, pour obtenir des données suffisantes sur la vigueur et de la taille de la population de bois de fer, d'ébène et de cempaka, un plus grand nombre de stations et davantage de temps étaient nécessaires, afin de permettre les évaluations sur le terrain et un budget plus important était donc également nécessaire. Fort heureusement, les données sur la vigueur actuelle et la taille de la population du bois de fer et d'ébène ont pu être complétées grâce à l'atelier national car certains centres de recherche ayant effectué ces relevés dendrométriques en présentèrent les résultats dans le cadre du premier atelier national. S'agissant du cempaka, les données actualisées grâce à ce projet, à la fois au moyen d'études théoriques et d'observations de terrain, ne couvraient que la vigueur et la taille de la population des plantations de cempaka en dispositifs agroforestiers ainsi que les sources semencières de cempaka plantées par les populations dans le Sud-Sumatra et en Java orientale. Les données sur la vigueur et la taille des populations de cempaka d'occurrence naturelle ne sont pas encore disponibles en raison des contraintes budgétaires qui ont rendu impossible toute prospection de la population naturelle. De fait, Toute campagne de relevés de données primaires sur la vigueur de l'espèce et la taille de ses populations naturelles nécessitait des apports plus importants de la part du projet.

À l'issue du projet, la pérennité des parcelles de conservation génétique est garantie par l'engagement de l'agence d'exécution à poursuivre l'entretien et l'observation des parcelles afin d'obtenir une croissance optimale et la bonne santé des plants installés dans les parcelles. En 2012, l'agence d'exécution a affecté des crédits budgétaires à l'entretien et à l'observation des trois parcelles de conservation de bois de fer, ébène et cempaka. Pour l'année 2013 et au-delà, l'entretien et l'observation de la parcelle de bois de fer seront assurés par l'Institut de recherche forestière (FRI) de Palembang, tandis que ceux de la parcelle ébène seront assurés par le FRI de Makasar, quant à la parcelle de cempaka, elle sera conduite par l'agence d'exécution elle-même.

Des activités et programmes sont envisageables comme complémentaires ou de développement des acquis du projet. Est préconisée une extension de la taille des parcelles de conservation génétique de bois de fer et de cempaka, car les distributions naturelles et les provenances de ces espèces sont très étendues par rapport à la taille modeste des parcelles. La forêt de recherche appliquée de Gunung Dahu représente une station susceptible d'accueillir une extension de la parcelle de conservation des ressources génétiques du cempaka. L'autre programme complémentaire envisageable est celui d'une recherche appliquée sur le développement d'une sylviculture paysanne du cempaka. Sachant que le cempaka est une essence à croissance semi-rapide à exploitation polyvalente (le bois et la fleur), il peut devenir intéressant pour les populations d'exploiter cette espèce sur leur propre terroir. Les stations qui se prêtent à cette expérience sont les terroirs villageois riverains de la parcelle de conservation des ressources génétiques du cempaka dans le district de Sukabumi en province de Java Ouest.

## **VI. Remarques de conclusion**

Les objectifs du projet ont été pleinement atteints et tous les produits du projet ont été livrés grâce à l'exécution intégrale et le bon achèvement des activités planifiées et la mise en place des parcelles de bois de fer, d'ébène et de cempaka.

Sachant que le Secrétariat de l'OIBT a reçu le rapport d'achèvement et plusieurs rapports techniques, ainsi que le dernier rapport d'audit, le Comité souhaitera peut-être déclarer ce projet achevé.

**(12) PD 542/09 Rev.1 (F) Soutien à l'organisation du cinquième Congrès forestier latino-américain (Pérou)**

Budget et sources de financement :

Budget total :		US\$	166 129
Budget OIBT :		US\$	50 000
BPF-UE :	US\$	50 000	
CNF et AIDER :		US\$	116 129

Agence d'exécution : Chambre forestière nationale, en collaboration avec UNALM, AIDER, COFAFOPE et sous les auspices du ministère péruvien de l'Agriculture

Approuvé par le Conseil à la session : Session CIBT XLV, novembre 2009, Yokohama (Japon)

Date de lancement et durée : avril 2011 / neuf (9) mois

**I. Introduction**

Le Conseil a approuvé le projet à sa 45e session en novembre 2009 et le financement partiel de son exécution a été promis lors de sa quarante-sixième session en décembre 2010. Un protocole d'accord pour l'organisation et la mise en œuvre de la CONFLAT V a été dûment signé en avril 2011. Le premier versement de fonds a également été opéré en avril 2011.

**II. Objectif du projet**

Le but du quatrième congrès forestier latino-américain était d'aider à renforcer le secteur forestier en Amérique latine en favorisant un forum d'échanges et de réflexion destiné à dresser l'état des connaissances des dossiers forestiers et opérer un bilan des réalisations en matière de gestion durable des forêts dans la région, ce type de gestion forestière étant considéré comme le seul pouvant pérenniser le capital forestier pour les générations présentes et futures, avec la participation de chercheurs, aménagistes, responsables des politiques forestières, collectivités riveraines et d'autres acteurs intervenant dans le secteur forestier et environnemental en Amérique latine.

À cette fin, le Vème Congrès forestier d'Amérique latine (CONFLAT) devait être organisé dans la perspective de l'évaluation de la situation dans chacun des pays d'Amérique latine, et le continent dans son ensemble, en ce qui concerne des questions concernant les forêts et le changement climatique, les zones dégradées et le reboisement ; les progrès de la gestion durable des forêts ; les marchés internationaux du bois, la valorisation des produits forestiers et les services environnementaux, et la gouvernance forestière, ainsi d'identifier les réussites et les échecs et les exigences futures des formations technologique et des ressources humaines dans la région. En d'autres termes, ce congrès a été le lieu d'une évaluation de première main de l'État actuel des formations forestières en Amérique latine est un bilan de ce qui a été accompli et de ce qui reste à accomplir pour contribuer efficacement au développement durable en région latino-américaine. Ce congrès devait aussi donner suite aux résultats des CONFLAT précédents (donc deux furent financés par l'OIBT). Enfin, CONFLAT V devait se conclure par un diagnostic des secteurs mené en fonction des divers domaines thématiques et groupes de discussions.

**III. Réalizations et produits du projet**

Le Congrès forestier d'Amérique latine a eu lieu à l'auditorium de l'Université nationale agraire (UNALM) à La Molina, Lima (Pérou), du 18 au 21 octobre 2011 ; il a compté 549 participants de 24 pays au total, dont 14 d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud et des Caraïbes, le reste des délégués venant d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Asie. Plusieurs organisations internationales et régionales étaient également présentes, dont le CIFOR, la FAO, le FINIDA, le GIZ, Helvetas Intercooperation, l'UICN, l'IUFRO, l'USAID et d'autres institutions gouvernementales, ainsi que plusieurs organisations représentant des populations autochtones dont la COICA et l'AIDSESP.

Le congrès s'est ouvert par deux allocutions liminaire, l'une portant sur « Les avancées de la politique forestière et de la gestion des forêts en Amérique latine » M. Ignacio Lombardi, président de la Chambre nationale péruvienne des forêts ; l'autre ayant pour thème « la gestion durable et la conservation des ressources forestières fauniques » par l'ancien ministre péruvien de l'Environnement M. Antonio Brack Egg. Ces allocutions ont été suivies de huit communications principales axées sur les thèmes centraux du congrès, à savoir :

1. Les forêts, le changement climatique et les droits en Amérique latine ;
2. Tendances et caractéristiques de la gestion durable des forêts à l'horizon 2030 ;
3. Système financier et développement de la foresterie ;
4. Services environnementaux dispensés par les forêts ;
5. La recherche au service de la foresterie durable ;
6. La législation forestière en Amérique latine ;
7. La gouvernance des ressources forestières en Amérique latine et
8. L'enseignement forestier dans le monde.

En outre, 154 communications techniques et scientifiques ont été présentées dans cinq tables rondes, et cinq autres événements parallèles ont été organisés, dont un par l'OIBT sur sa contribution à la gestion durable des forêts tropicales, qui a été très fréquenté. D'autres événements parallèles ont été organisés par ECOBONA, l'USAID, l'IUFRO et la FAO.

La députée péruvienne Martha Acosta a produit l'allocution de clôture du congrès.

#### **IV. Résultats et impacts**

Le congrès a conclu avec une déclaration générale dans laquelle a été mis en exergue ce qui suit :

1. Le rôle de la foresterie est de conserver les forêts dans la durée et d'exploiter les arbres pour le bien de l'humanité, en produisant des biens et des services qui soutiennent la croissance de notre peuple ;
2. Les forêts constituent un des outils majeurs de l'atténuation des changements climatiques, à tel titre que la profession forestière devrait jouer un rôle majeur dans ce domaine ;
3. Pour renforcer la gestion forestière dans la région, les règlements devraient être simplifiés, mais ils doivent être d'application effective et ne pas être des pétitions de principe ;
4. La vision de la forêt doit être inspirée par le développement humain durable ;
5. La sortie de la pauvreté exige que nous offrions aux populations les moyens d'un développement qui permettra d'alléger leur situation, ce qui a pour corollaire de conserver et de préserver nos forêts ;
6. Les politiques forestières doivent être élaborées suivant une visée à long terme au lieu de l'être dans l'horizon chronologique d'un mandat de gouvernement et elles doivent reposer sur des modèles de développement écologique et économique inspiré par des valeurs humaines ;
7. Les services écosystémiques doivent être considérés comme un complément à la gestion des forêts de production ;
8. Le secteur forestier doit disposer de mécanismes de financement offrant des flux financiers suffisants pour lui permettre de mettre en œuvre et d'accompagner des opérations de transformation primaire et secondaire qui valorisent les produits forestiers ;
9. Les gouvernements, par le biais de leurs politiques générales, doivent assurer la stabilité juridique du secteur ; et
10. La restauration des zones dégradées, les boisements et de reboisements doivent constituer une priorité pour les gouvernements, en vue de rétablir l'équilibre écologique et de produire des retombées économiques pour les populations locales.

#### **V. Acquis d'enseignement et pérennisation**

Les participants ont noté qu'à ce jour cinq congrès forestiers d'Amérique latine ont été organisés au cours des 12 dernières années et que, sachant que ceux-ci ont remporté un succès, il devient nécessaire de pérenniser leur organisation et leur tenue. Dans cette optique, les différents organisateurs des cinq congrès ont décidé de créer un secrétariat permanent du CONFLAT dont le siège est au Pérou, devant fonctionner sous la responsabilité de la Chambre nationale péruvienne des Forêts (CNF) et de l'Université agraire nationale de La Molina (UNALM). De plus, la plénière du CONFLAT a adopté à l'unanimité la

création précitée du Secrétariat Permanent et a décidé en outre que le Mexique se ferait l'hôte du CONFLAT VI.

**VI. Remarques de conclusion**

Toutes les communications individuelles et les rapports conjoints produites par les tables rondes et les rencontres collatérales ont été par la suite réunies dans les Actes du Ve Congrès forestier latino-américain, lesquels ont été publiés à la fois sur papier et sous forme numérique et largement diffusés dans toute l'Amérique latine.

Dans l'ensemble, le projet a contribué de façon sensible aux efforts de l'Amérique latine pour échanger ses expériences au niveau régional en matière de gestion durable et d'aménagement des forêts. En outre, au vu du succès considérable de ce congrès et de ses prédécesseurs, un secrétariat permanent a été créé afin de superviser ces congrès qui dans l'avenir continueront de s'organiser à dates régulières.

Sachant que le Secrétariat de l'OIBT a reçu le rapport d'achèvement du projet, les actes du CONFLAT V ainsi qu'un rapport d'audit satisfaisant, le Comité pourra considérer ce projet comme achevé. Le rapport d'achèvement et les actes sont disponibles sur demande auprès du Secrétariat ou de l'agence d'exécution.

• **AVANT-PROJETS ACHEVÉS**

(1) **PPD 136/07 Rev.1 (F) Étude pour la conservation, l'aménagement et la gestion durable de la biodiversité des montagnes dans la région sub-septentrionale du Togo (Togo)**

Budget et sources de financement :

Budget total :		US\$	68 631
Budget OIBT :		US\$	52 358
Gouvernement du Japon :	US\$	52 358	
Gouvernement du Togo :		US\$	16 273

Agence d'exécution : Direction des Eaux et Forêts / MERF

Approuvé par le Conseil à la session : Session CIBT XLIII, novembre 2007, Yokohama (Japon)

Date de lancement et durée : 8 mars 2010 / 7 mois

**I. Introduction**

Cet avant-projet de sept mois a été approuvé par le Conseil à sa 43e session à Yokohama (Japan) en novembre 2007 et son financement intégral a été promis à la Réunion de haut niveau de l'OIBT à Accra (Ghana) en juin 2008. La convention régissant la mise en œuvre de cet avant-projet a été signée le 28 octobre 2008 mais son lancement a été retardé en raison principalement de problèmes d'ordre administratif au sein du ministère en charge des forêts au Togo, qui s'est trouvé combiné avec la longueur des démarches administratives d'obtention de l'autorisation du ministère des Finances d'ouvrir un compte bancaire en monnaie étrangère pour cet avant-projet. Le premier décaissement de fonds de l'OIBT a été effectué le 8 mars 2010. Sachant qu'une version acceptable du rapport d'achèvement de cet avant-projet a été reçue en Juin 2012, la durée de sa mise en œuvre a été de 27 mois au lieu des 7 initialement prévus par l'agence d'exécution.

**II. Objectif de l'avant-projet**

Cet avant-projet visait, par le biais d'un projet futur, à assurer la conservation, la restauration et la gestion durable de la biodiversité des montagnes de la région sub-septentrionale du Togo et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations concernées en léguant aux générations futures et présentes des ressources naturelles suffisantes dans la perspective du développement durable du pays. Il visait plus particulièrement à fournir une assistance technique à l'élaboration d'un projet d'appui aux communautés locales destiné à conserver et gérer sur un mode durable la biodiversité de montagne dans la région sub-septentrionale du Togo.

**III. Réalisations et produits de l'avant-projet**

La mise en œuvre de cet avant-projet a contribué à la réalisation des activités prévues concernant la plupart des études et des enquêtes menées dans la zone cible du futur projet, et a permis l'obtention d'informations actualisées et des données nécessaires à l'élaboration de ce projet ; celles-ci se résument comme suit :

***Output 1 : Les données des études forestières, floristiques, fauniques, socio-économiques et d'impacts environnementaux sont disponibles sur la zone de projet***

- Rapport de mission consultative par le cabinet ALLIANCE s.a.r.l. en juin 2010 : Étude socioéconomique et institutionnelle en vue de la conservation, l'aménagement et la gestion durable de la biodiversité des montagnes dans la région sub-septentrionale du Togo.

- Rapport de mission consultative par le cabinet CAREMA s.a.r.l. en juin 2010 : évaluation d'impact environnemental en vue de la conservation, l'aménagement et la gestion durable de la biodiversité des montagnes dans la région sub-septentrionale du Togo.
- Rapport de l'ONG AMEN, en août 2010 sur l'étude forestière en vue de la conservation, l'aménagement et la gestion durable de la biodiversité des montagnes dans la région sub-septentrionale du Togo.

***Output 2 : Une proposition de projet d'appui aux collectivités locales pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité des montagnes dans la région sub-septentrionale du Togo est formulée et soumise à l'approbation de l'OIBT***

Une proposition de projet a été formulée avec des informations et des données actualisées avec la collaboration des principales parties prenantes. L'avant-projet doit être validé par les principales parties prenantes avant sa soumission au cycle de projet OIBT régulier.

**IV. Résultats et impacts**

Les principaux résultats et les impacts de l'avant-projet se résument comme suit :

- Les principales parties prenantes ont été consultées au cours de la mise en œuvre de l'avant-projet afin de prendre en compte leurs intérêts et leurs besoins en rapport la visée de l'objectif spécifique projet, s'agissant de la conservation, de la gestion territoriale et de la gestion durable de la biodiversité des montagnes dans la région sub-septentrionale du Togo. C'est ainsi que les autorités traditionnelles locales ont été sensibilisées aux questions foncières qui pourraient être considérés comme la principale contrainte à la mise en œuvre du futur projet ; et
- Mise en place d'un cadre de concertation favorisant le dialogue et la coopération entre les principales parties prenantes identifiées, lors de la mise en œuvre d'un projet formulé avec des informations et des données provenant de la mise en œuvre de cet avant-projet.

**V. Acquis d'enseignement et pérennisation**

Les longues démarches administratives nécessaires à l'obtention de l'autorisation du ministère des finances d'ouvrir un compte bancaire en devise étrangère pour la mise en œuvre de cet avant-projet, ainsi que l'approche participative utilisée pour mobiliser les principales parties prenantes dans l'élaboration et la formulation du futur projet, ont été les causes principales des retards de mise en œuvre de cet avant-projet (avant-projet dûment signé en octobre 2008 et dont la mise en œuvre effective n'a pu être entamée qu'en mars 2010) et des prolongations de durée de son exécution (27 mois au lieu des 7 initialement prévus par l'agence d'exécution). Il est nécessaire de mettre en place des montages institutionnels valides et réalistes pour la mise en œuvre harmonieuse d'un projet ou d'un avant-projet.

En ce qui concerne l'objectif visé par le projet découlant de l'exécution de cet avant-projet, les aspects relevant de sa pérennisation pourront être résolus par l'implication des populations riveraines et des autorités traditionnelles de la région du sub-septentrionale du Togo, tout en assurant le nécessaire accompagnement technique auprès des institutions gouvernementales et organisations non gouvernementales. L'opérationnalisation du projet dans la zone cible doit être assujettie à la constitution d'un partenariat idoine associant les principales parties prenantes.

**VI. Remarques de conclusion**

Depuis que l'Agence d'exécution a terminé ses travaux, en conformité avec les directives de l'OIBT et celles de son Secrétariat, l'OIBT a reçu le rapport d'achèvement de l'avant-projet, les rapports des consultants, et un rapport d'audit financier satisfaisant, le Comité pourra considérer l'avant-projet PPD 136 / 07 Rev.1 (F) comme achevé. Des exemplaires sous forme électronique des rapports et documents précités sont disponibles, sur demande, auprès du Secrétariat.

**(2) PPD 143/09 (F) État des lieux des mangroves touchées par le cyclone Nargis en vue de l'élaboration d'un aménagement intégré de l'écosystème de la mangrove dans le delta de l'Ayeyawady (Myanmar)**

Budget et sources de financement:

Budget total:		US\$	61 938
Budget OIBT:		US\$	
Gouvernement du Japon:	US\$	41 938	
Gouvernement de la Rép. de Corée	US\$	20 000	
Gouvernement du Myanmar		Kyats	6 212 000

Agence d'exécution: Forest Research Institute, Ministère des forêts du Myanmar

Approuvé au: Session CIBT XLV, novembre 2008, Yokohama (Japon)

Date de lancement et durée: octobre 2010 / prévue : 6 mois; réelle : 18 mois

### **I. Introduction**

Cet avant-projet a été approuvé et financé à la 45e session du Conseil. La convention réglementant l'exécution de cet avant-projet a été signée le 19 mai 2008. Les activités de l'avant-projet ont débuté en octobre 2010 et se sont achevées en mai 2012.

### **II. Objectif de l'avant-projet**

L'objectif de développement de l'avant-projet était d'améliorer le processus de réhabilitation de la mangrove et des pratiques de gestion intégrée des écosystèmes de mangrove dans le secteur touché par le cyclone Nargis dans la région du Delta. Plus précisément, l'avant-projet devait évaluer les politiques sectorielles, les programmes et les activités relatifs aux écosystèmes de mangrove en vue de formuler une proposition de projet complète de réhabilitation des mangroves endommagées par le cyclone Nargis dans le delta de l'Ayeyawady au travers d'ateliers de concertation avec les parties prenantes.

### **III. Réalisations et produits de l'avant-projet**

Un atelier de lancement a été organisé par le Département des forêts du Ministère de la Protection de l'environnement et des forêts (MOECAAF), qui s'est tenu les 12 et 13 octobre 2010 à l'Hôtel de Ville de Bogalay, appartenant à la division territoriale d'Ayeyawady (Myanmar). Cet atelier de lancement a élaboré un cadre d'évaluation des programmes de réhabilitation des mangroves et des activités menées par différentes institutions, en réunissant des éléments d'information sur les activités qui ont été mises en œuvre à cette fin auprès d'organisations non gouvernementales internationales, d'organisations non gouvernementales locales, d'entreprises, du secteur privé et d'autres.

La collecte des données s'est effectuée sur trois cantons, à savoir Bogalay, Laputta et I Kyun Mawlamyaing. Au cours de la visite sur le terrain, des fonctionnaires des ministères de tutelle et agents d'ONG locales ont été interviewés afin de recueillir leurs points de vue et expériences en matière de réhabilitation et de pérennisation des mangroves. Des discussions et des réunions ont également eu lieu avec les représentants du gouvernement et des responsables d'ONG. Des données et des informations sur les programmes de réhabilitation ont été obtenues à partir de différentes sources, principalement du Département des forêts, au travers d'enquêtes de terrain, et de recherches bibliographiques et documentaires. Les préconisations visant à pérenniser les écosystèmes de mangroves dans la région du Delta ont été émises comme suit :

- Assurer une meilleure protection et un aménagement en considérant un aménagement intégré du littoral comme solution possible à des occupations des sols concurrentes ;
- La reconversion des mangroves à l'aquaculture et à l'agriculture doit faire l'objet d'une surveillance et d'un contrôle constant ;

- Des activités de recherche davantage pertinentes aux aspects sylvicoles et écologiques doivent être effectuées en vue d'aménagement de plantations plus efficaces ;
- Les politiques publiques et législations relatives à la foresterie, à l'agriculture et à la pêche devraient être réexaminées afin de formuler des recommandations appropriées à l'adresse des décideurs et d'engager des réformes idoines touchant les aspects politiques et législatifs que réclament la protection et la conservation des ressources de la mangrove; et
- Les aspects institutionnels du secteur forestier devraient également faire l'objet d'un examen critique afin d'opérer les améliorations qui pourront être nécessaires, telle la création d'une institution ou d'un service spécialisé confié à des professionnels compétents en vue de protéger et de sauvegarder efficacement les ressources de la mangrove du pays.

Un deuxième atelier s'est tenu au Département des forêts à Nay Pyi Taw, le 15 février 2011. L'atelier a donné lieu à des exposés sur l'aménagement des mangroves au Myanmar et sur l'évaluation de la réhabilitation des mangroves endommagées par le cyclone Nargis. L'atelier a également examiné la version provisoire d'une proposition de projet complète qui a été préparée par un consultant national en se fondant sur les résultats de l'avant-projet ainsi que sur les recommandations du premier atelier tenu en octobre 2010.

L'Agence d'exécution a soumis une proposition de projet complète intitulée « Mise au point d'un système de surveillance de la gestion écosystémique de la mangrove avec amélioration des moyens d'existence des populations dans le delta de l'Ayeyawady au Myanmar » dans le cadre du programme thématique REDDES de l'OIBT. La proposition a été conçue pour se cantonner aux aspects relevant de l'atténuation du changement climatique ainsi que sur le renforcement des activités génératrices de revenus en évitant l'initiative mangrove en cours de la JICA. L'objectif du projet proposé a trait à un rehaussement durable des moyens de subsistance des communautés locales dans la région du delta, contribuant ainsi à la gestion durable des mangroves. Toutefois, cette proposition a fait l'objet de commentaires et appréciations par lesquels les examinateurs du programme thématique OIBT sur la REDDES souhaitent voir améliorer sa qualité.

Un voyage d'étude aux mangroves de Bali en Indonésie a été organisé en février 2012 en mobilisant du solde des fonds de l'avant-projet. Ce voyage d'étude a bénéficié du concours du le Directeur général de la Direction de l'aménagement des bassins versants et de la foresterie sociale Ministère indonésien des forêts et du Réseau Foresterie Sociale de l'ANASE.

#### **IV. Résultats et impacts**

L'objectif spécifique a été atteint grâce à deux ateliers nationaux ayant mobilisé les parties prenantes des secteurs professionnels et organisations concernés et à des entrevues et discussions. Les politiques sectorielles des différents ministères de tutelle ont été recueillies et analysées dans l'optique de la réhabilitation et de la restauration des écosystèmes de la mangrove. La sensibilisation à l'importance des services écosystémiques a été favorisée et les leçons des conséquences du cyclone Nargis ont été tirées.

Après avoir dégagé les enseignements du cyclone Nargis, ont été mis à jour et intégrés aux programmes nationaux des programmes à long terme touchant les secteurs concernés tels que le plan d'aménagement, un plan directeur de conservation des mangroves du secteur forestier dans le delta, la réhabilitation des rizières dans le secteur de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, et s'agissant de l'immigration et des questions démographiques dans le cadre du Département de l'administration générale du ministère de l'Intérieur.

Le personnel du projet, les agents forestiers de canton et de district de la division d'Ayeyarwady, du Département des forêts du MOECAAF, ont acquis des connaissances et des méthodes à partir des résultats de l'atelier et ont pris part à l'évaluation de la réhabilitation des mangroves touchées par le cyclone Nargis. Les intervenants des organismes gouvernementaux tels que le Ministère de l'Agriculture et de l'Irrigation, Ministère de l'Élevage et des ONG ont eu l'occasion de partager des points de vue et de débattre de l'élaboration d'un programme à long terme. Les connaissances et les questions clés débattues entre membres du Comité de coordination du projet et membres des institutions concernées dans les différents secteurs et métiers pendant cette période d'avant-projet s'avèreront utiles et applicables dans l'avenir.

#### **V. Acquis d'enseignement et pérennisation**

Un certain nombre de leçons se dégagent de la mise en œuvre de l'avant-projet, à savoir:

- L'identification de cet avant-projet découle incontestablement de la catastrophe naturelle du cyclone Nargis qui a frappé le Myanmar en 2008.
- Les grandes lignes de la conception du projet et la stratégie de mise en œuvre ont été prudemment mis en place dans le souci de répondre aux exigences de tous les aspects pertinents : sociaux, écologiques, économiques dans la division d'Ayeyarwady. Davantage de temps et de ressources que ce qui avait été prévu a cependant dû être consacré à cet avant-projet du fait de l'éloignement géographique de l'agence d'exécution (Forest Research Institute) par rapport au site de l'avant-projet.
- Au cours des ateliers de consultation, les principaux intervenants des ministères de tutelle ont eu un rôle déterminant dans l'échange des points de vue exprimés par leur secteur en raison de la nature et l'objectif de l'avant-projet. Sous l'effet de certaines procédures interministérielles, des obstacles à la communication ayant causé des délais ont été constatés de la part de membres du personnel du projet au FRI, de membres du Comité de coordination du projet auprès d'organisations gouvernementales dans la division d'Ayeyarwady et dans les ministères à Nay Pyi Taw.
- Il est nécessaire d'améliorer la capacité de l'agence d'exécution à formuler une proposition de projet complète en conformité avec le Manuel OIBT de formulation des projets (2009).
- Un voyage d'étude aux mangroves de Bali en Indonésie fourni une bonne occasion de s'enrichir de l'expérience de la réhabilitation et de la gestion de mangroves, en sus de l'observation des activités communautaires et sociales connexes.

À l'issue de l'achèvement de cet avant-projet, le paquet d'informations du programme de réhabilitation des mangroves émanant des différents secteurs d'activité peut être consulté par les parties prenantes et les membres du comité de coordination du projet (CCP) lors de leur élaboration de nouveaux programmes relatifs aux mangroves. Il sera essentiel pour l'agence d'exécution de poursuivre l'amélioration de sa proposition de projet complète en tenant compte des commentaires des examinateurs et de leurs recommandations visant la pérennité des acquis futurs de cette proposition de projet. Les conclusions de l'avant-projet seront continuellement synthétisé par l'agence d'exécution en vue de leur l'intégration dans les travaux de restauration à long terme dans la région du Delta au Myanmar.

## **VI. Remarques de conclusion**

L'avant-projet a réussi à atteindre ses objectifs spécifiques consistant à analyser les aspects sociaux, environnementaux et économiques de la division d'Ayeyarwady, afin de faciliter le processus de réhabilitation des mangroves touchées par le cyclone Nargis. L'avant-projet a contribué à l'élaboration d'une proposition de projet à part entière visant l'établissement d'un système de mesures, rapports et vérification sur les mangroves avec pérennisation des moyens d'existence des communautés locales dans la région du Delta.

Sachant que le Secrétariat de l'OIBT a reçu le rapport d'achèvement de l'avant-projet, et son rapport d'audit financier, le Comité pourra considérer cet avant-projet comme achevé.¶

**(3) PPD 147/10 Rev.1 (F) Zonage et aménagement de l'Aire protégée de Minkebé (APM) en vue de la protection des corridors de conservation transfrontalière entre le Gabon, le Cameroun et le Congo (Gabon)**

Budget et sources de financement :

Budget total :		US\$	139 279
Budget OIBT :		US\$	99 279
Gouvernement du Japon :	US\$	99 279	
Gouvernement du Gabon :		US\$	10 000
UICN :		US\$	30 000

Agence d'exécution : Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)

Approuvé par le Conseil à la session : Automne 2010

Date de lancement et durée : 16 mai 2011 / 6 mois

### **I. Introduction**

Cet avant-projet de 6 mois a été approuvé dans le cadre du cycle des projets de l'automne 2010 par le biais du système d'approbation électronique mis en place, mais son financement n'a pas été acquis dans le même cycle de projets. La convention réglementant l'exécution de cet avant-projet a été signée en avril 2011. La première tranche des fonds OIBT a été décaissée le 16 mai 2011. Une version acceptable du rapport d'achèvement de l'avant-projet a été reçue en juillet 2011, la durée de la mise en œuvre d'avant-projet ayant été de 14 mois au lieu des 6 initialement prévus par l'agence d'exécution (UICN-Cameroun).

### **II. Objectif de l'avant-projet**

Cet avant-projet visait, par le biais d'un futur projet, à contribuer à la conservation de la biodiversité par la protection des corridors de conservation transfrontalière entre le Gabon, le Cameroun et le Congo-Brazzaville. Il était en particulier porteur de l'intention d'élaborer une proposition de projet complète relative au développement durable de l'aire protégée de Minkébé dans le cadre d'un espace de conservation transfrontalier devant être mis en place dans ces trois pays, ce dernier étant compris dans l'initiative sous-régionale appelée TRIDOM (zone de conservation Tri-nationale comprenant **D**ja au Cameroun, **O**dzala au Congo-Brazzaville et **M**inkébé au Gabon).

### **III. Réalisations et produits de l'avant-projet**

Les réalisations et produits principaux de cet avant-projet sont récapitulés dans le tableau ci-dessous :

#### ***a) Réalisation des produits***

Produits	Degré de réalisation
1. Une situation actualisée de la problématique de gestion des ressources naturelles de l'espace TRIDOM du Gabon existe	Un rapport présentant des informations actualisées et documentées sur la gestion des ressources naturelles dans la partie gabonaise du TRIDOM a été rédigé et validé par des acteurs clés.

<p>2. La proposition de projet complète finalisée avec les éléments actualisés de l'état des lieux et validée par les principaux acteurs est disponible.</p>	<p>Une proposition de projet a été formulée avec des informations actualisées et validées par les principaux acteurs, et soumise au cycle des projets réguliers de l'OIBT. Cette proposition a été enregistré sous la cote PD 663/12 (F) par le Secrétariat de l'OIBT sous l'intitulé suivant : « Zonage et aménagement durable de la zone périphérie du Parc National de Minkébé en vue de la conservation transfrontalière du TRIDOM ».</p>
--	---

### **b) Réalisation des objectifs**

Objectifs	Degré de réalisation
<p>Objectif de développement : contribuer à la conservation de la biodiversité par la protection des corridors de conservation transfrontalière, dans le massif de la réserve forestière TRIDOM entre le Gabon, le Cameroun et le Congo-Brazzaville</p>	<p>Les éléments pertinents (sociaux, économiques, environnementaux et politiques) nécessaires à la formulation d'une proposition de projet complète ont été recueillis et analysés lors de la mise en œuvre de l'avant-projet, à travers des études et des enquêtes menées dans la zone cible du futur projet, avec la collaboration des principales parties prenantes.</p>
<p>Objectif spécifique : Finaliser la proposition complète de projet traitant du développement durable de l'aire protégée de Minkébé dans le cadre d'une aire de conservation transfrontalière devant être créée dans les trois pays, tout en tenant compte des nouveaux développements et les nouvelles initiatives de la région du bassin du Congo en matière de conservation et de gestion durable des ressources forestières.</p>	<p>Une proposition de projet a été élaborée en prenant en compte les réalisations et résultats d'autres initiatives et programmes relatifs à la conservation de la biodiversité et à la gestion durable des ressources forestières sous l'angle de leurs aspects transfrontières et de ceux relatifs à la sécurité, et en considérant les activités minières et les exigences de développement industriel du Gabon , du Cameroun et du Congo-Brazzaville</p>

## **IV. Résultats et impacts**

Les principaux résultats et les impacts de l'avant-projet se résument comme suit :

- Les principales parties prenantes ont été sensibilisées aux problèmes de sécurité de la zone cible du projet et à la nécessité de prendre en compte ces difficultés dans les modalités de gestion durable des ressources naturelles ;
- La campagne de sensibilisation lancée sur les questions concernant les défis de la gestion durable de la Forêt Lokoundjé-Nyong comme une zone tampon de l'aire protégée de Minkébé ;
- La mise en place d'un cadre de concertation et de dialogue entre les principales parties prenantes identifiées, qui sera d'une grande importance lors de la mise en œuvre d'un projet complet formulé avec des informations mises à jour et les données issues de l'accomplissement de cet avant-projet, et
- Les faiblesses et les priorités des interventions en matière de gestion durable des ressources naturelles dans la composante Minkébé de l'espace de conservation TRIDOM entre le Cameroun, le Congo-Brazzaville et le Gabon ont été analysées au cours de la mise en œuvre de cet avant-projet.

## **V. Acquis d'enseignement et pérennisation**

### **4.1 Enseignements dégagés**

S'agissant du projet devant découler de la mise en œuvre de cet avant-projet, il est important de donner la priorité à la mise en place d'un cadre de concertation visant à assurer la synergie des interventions des différents programmes et initiatives opérant dans la zone ciblée par le projet. Cela contribuera à éviter le chevauchement des efforts et la redondance des moyens, grâce au dialogue entre les parties prenantes et

avec les initiatives et les programmes déployés aux différents échelons (local, national et transnational du Bassin du Congo), tout en tenant compte des besoins des parties prenantes.

#### **4.2 Pérennisation**

S'agissant du projet devant découler de la mise en œuvre de cet avant-projet, les aspects suivants ayant trait à la pérennisation doivent être pris en compte : l'implication des populations riveraines et des colons, au travers d'un processus participatif qui doit être considéré comme un élément clé de la stratégie de mise en œuvre du projet, dans la gestion des ressources naturelles à l'intérieur du périmètre ciblé par le projet. La mobilisation des acteurs les plus importants, dont les populations riveraines et les colons, dans la gestion des ressources naturelles, devrait contribuer à la pérennisation des acquis dès lors que leurs intérêts et leurs besoins sont pris en compte. Les populations riveraines et les colons doivent faire partie du système de surveillance et du dispositif de patrouilles dans la zone cible du projet. Dans le cadre de la contribution à la pérennisation, les institutions gouvernementales et les organisations non gouvernementales devraient collaborer avec les populations riveraines et les colons, en leur apportant un accompagnement technique, par rapport à l'objectif du projet.

#### **VI. Remarques de conclusion**

Depuis que l'Agence d'exécution a terminé ses travaux, en conformité avec les directives de l'OIBT et celles de son Secrétariat, l'OIBT a reçu le rapport d'achèvement de l'avant-projet, le dernier rapport technique, un rapport d'audit financier satisfaisant et la proposition de projet découlant de l'exécution de cet avant-projet (pour le cycle régulier des projets OIBT), le Comité pourra considérer l'avant-projet PPD 147/10 Rev.1 (F) comme achevé. Des exemplaires sous forme électronique des rapports et documents précités sont disponibles, sur demande, auprès du Secrétariat .

\* \* \*